Rapport climat 2022

SUNCOR

Table des matières

Introduction **3**

Message de nos dirigeants 3

Aborder la transition énergétique – quand l'ambition rencontre l'action 4

Stratégie liée au climat **5**

Raison d'être, stratégie et objectifs de Suncor 5

Réduction des émissions dans le cadre de nos activités de base 6

Élargissement des activités à faibles émissions 10

Collaboration avec les autres pour réduire les émissions 14

Gouvernance et gestion des risques **16**

Gouvernance au chapitre climatique 17

Gestion des risques 19

Mesures et cibles **26**

Objectifs liés aux GES 27

Émissions de GES 28

Annexe **33**

Données sur la performance 34

Notes relatives aux données sur la performance 36

Mises en garde 41

Introduction

Message de nos dirigeants

Les incertitudes partout dans le monde obligent de nombreux pays à réévaluer leurs sources d'énergie et mettent en évidence l'importance de l'accès à une énergie digne de confiance. Les conflits géopolitiques exacerbent la hausse des coûts de l'énergie qui a commencé avec les instabilités de l'année dernière sur le marché, propulsant les prix de nombreuses commodités à des sommets records inégalés depuis dix ans. Ces dynamiques renforcent l'importance d'objectifs multiples – l'accès à l'énergie, la sécurité énergétique, la fiabilité, l'abordabilité et le bien-être social, pour ne nommer que ceux-là. Certains suggèrent que ces événements feront en sorte que les efforts et les mesures consacrés à la lutte contre les changements climatiques seront réduits. Nous ne sommes pas de cet avis. Nous devons aborder la sécurité énergétique et la réduction des émissions selon une approche prévoyant toutes ces réponses – notre climat n'a pas perdu de son importance.

Plus tôt cette année, Suncor a nommé une chef du climat, soit le premier poste de ce genre au sein de l'industrie canadienne de l'énergie, ce qui met en évidence l'essence vitale de cet enjeu pour notre entreprise. Nous avons également consolidé le lien qui relie la rémunération de nos dirigeants et l'objectif de Suncor visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 10 mégatonnes (Mt) d'ici 2030 dans le cadre de nos efforts vers l'atteinte de notre objectif à long terme de carboneutralité d'ici 2050. Cela est conforme aux objectifs de l'Accord de Paris et à notre raison d'être : fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète. La stratégie que nous avons annoncée l'année dernière améliorera la manière dont Suncor prospérera dans le cadre de la transition énergétique, tandis que nous intégrons les risques et les occasions liés au climat à nos plans et nos affaires. Grâce à nos investissements dans la cogénération et la technologie de captage du carbone, nous réduisons les émissions découlant de nos activités de base tout en nous concentrant encore davantage sur l'hydrogène et les carburants renouvelables sobres en carbone. La possibilité d'accroître notre rendement financier et la part de marché dans les secteurs émergents tout en continuant d'optimiser nos activités commerciales de base nous emballe.

Suncor est heureuse de divulguer les progrès réalisés relativement aux objectifs climatiques de sa stratégie. Tandis que nous travaillons à réduire nos propres émissions de GES, nous continuons de collaborer avec les fournisseurs pour contribuer à la réduction de leurs émissions et soutenir nos clients à la recherche d'options énergétiques plus propres (par exemple, la Transcanadienne électrique[MC] de Petro-Canada[MC]). Nous élargissons la divulgation des émissions de GES de portée 3 pour démontrer notre parcours vers une réduction des émissions plus vaste à l'échelle de notre chaîne de valeur.

La transition vers de l'énergie sobre en carbone prendra du temps et de la discipline, un effort indéfectible ciblé à long terme, beaucoup d'investissements financiers et une collaboration sans précédent entre les entreprises, les gouvernements et la société. Notre partenariat avec nos pairs de l'industrie dans le cadre de l'Alliance Pathways forme désormais une collaboration reconnue à l'échelle mondiale entre des compétiteurs qui travaillent ensemble pour résoudre ces problèmes complexes. L'annonce par le gouvernement du Canada cette année d'un crédit d'impôt s'appliquant à 50 % des coûts de la technologie de captage du carbone est cruciale à notre progrès collectif et montre que ce gouvernement reconnaît l'importance de notre industrie à long terme. Ce genre de collaboration et d'investissement de tous les ordres de gouvernement et de l'industrie est essentiel à l'accélération du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CUSC) au Canada et d'autres technologies et mesures qui seront nécessaires au fil du temps. Notre engagement envers les parties intéressées, y compris nos investisseurs, nos partenaires financiers, nos clients, les collectivités et les peuples autochtones, conjugué aux idées et au soutien du conseil d'administration de Suncor, demeure un facteur inestimable à notre succès futur.

Nous devons travailler ensemble pour favoriser l'atteinte des objectifs climatiques planétaires tout en contribuant aux efforts déployés pour assurer la sécurité énergétique et l'approvisionnement en énergie dans le monde, et ce, tout en continuant d'offrir de la valeur à nos actionnaires. La rentabilité de notre entreprise, la gestion disciplinée du capital, l'engagement en matière d'excellence opérationnelle et l'augmentation du rendement à long terme du capital investi sont indissociables de l'atteinte de nos objectifs climatiques. Nous faisons des progrès, mais nous savons que ce parcours est un engagement à long terme. Nous espérons que la lecture de notre sixième Rapport climat annuel et de notre plus récent Rapport sur le développement durable vous incitera à amorcer des conversations constructives et orientées vers les solutions sur la manière dont nous pouvons collectivement faire des progrès sur le plan climatique tout en veillant à ce que l'énergie soit accessible, sûre, fiable et abordable pour tous. Au milieu des nombreux enjeux de notre époque, la tenue de ces conversations est plus nécessaire que jamais.

Mark Little
Président et chef de la direction

Martha Hall Findlay
Chef du climat

Aborder la transition énergétique – quand l'ambition rencontre l'action

Pendant plusieurs années, nous avons été témoins de la volatilité sans précédent du marché, de l'offre excédentaire et des prix négatifs sur le marché pétrolier en 2020 aux pénuries et à l'explosion des prix à l'heure actuelle, qu'il s'agisse de marchandises liées à l'énergie ou non. On estime qu'un taux record de 13 % du PIB mondial sera consacré à la demande énergétique primaire en 2022[1]. Le paroxysme de certains facteurs – les sous-investissements dans le pétrole et le gaz, l'inquiétude du public relativement aux changements climatiques, les obstacles au développement de projets de grande envergure, la pandémie mondiale, l'inflation, les conflits géopolitiques et la guerre – a mis en lumière les problèmes liés aux émissions, à la sécurité énergétique, à l'abordabilité et au bien-être social.

Cette volatilité et les répercussions sur les gens ont mis en évidence la tension entre notre réseau énergétique actuel et le point où nous devons nous trouver pour respecter les engagements de carboneutralité. Des événements récents ont permis de se rendre compte encore davantage des caractéristiques de différentes sources d'énergie et de souligner le fait que le carbone est une mesure clé, mais ne représente qu'un aspect du rendement. C'est pourquoi nous continuons de croire que le pétrole canadien possède un potentiel inégalé pour contribuer à assurer un approvisionnement en énergie fiable et abordable à long terme pour le monde tandis que nous faisons tous la transition vers une économie carboneutre. Nous sommes convaincus que ces objectifs sont complémentaires et non pas contradictoires.

Nous avons besoin d'une transition énergétique réfléchie et équilibrée qui est soutenue par des investissements adéquats et une réglementation favorable. Malgré le rythme accéléré des technologies et des innovations, le monde a du mal à mettre les solutions à l'échelle. Le développement des occasions comme celles se rapportant à l'énergie renouvelable, l'hydrogène et la technologie CUSC est freiné par une économie compliquée, des environnements réglementaires complexes, et des inquiétudes liées à la capacité du réseau et à l'aspect temporel – ainsi que la hausse des coûts des facteurs de production, les risques liés aux éléments géopolitiques et à la chaîne d'approvisionnement, et leurs répercussions environnementales et sociales. Cela a eu pour résultat une constitution du capital, mais un manque relatif d'occasions à saisir et, par ricochet, de progrès significatif dans le développement adéquat des projets. Cette tendance doit cesser.

Pour permettre aux investisseurs mondiaux de profiter d'un rendement intéressant, nos efforts collectifs à titre d'industrie, de gouvernements et de communauté financière visent la création d'un environnement fiscal et réglementaire alléchant qui fait fructifier le capital que nous sommes prêts à investir dans le cadre de projets de transition énergétique robustes.

Signe encourageant : la sortie record de capital du secteur énergétique prend lentement une direction contraire et un sentiment croissant existe parmi les investisseurs chefs de file selon lequel le retrait des investissements du secteur pétrolier et gazier agit en opposition à la réussite globale. Les énergies traditionnelles sont primordiales dans la création de la nouvelle économie énergétique, comme manière de financer et d'alimenter les nouveaux réseaux et comme partie essentielle du bouquet futur selon les prévisions dominantes. Les projets comme la proposition d'une conduite de transport et d'un centre de séquestration du carbone de l'Alliance Pathways et notre partenariat avec ATCO pour l'établissement d'une installation d'hydrogène de classe mondiale correspondent aux types de projets dans lesquels nous investissons aujourd'hui qui peuvent commencer à nous faire passer de manière fiable vers les énergies sobres en carbone de demain, dans un délai de dix ans. C'est ce qu'on appelle une transition en action.

Les événements combinés qui se sont produits au cours des dernières années dans le monde ont peut-être été les plus instables de l'histoire de Suncor; cependant, ils ont renforcé notre raison d'être. Notre stratégie nous permet de bien aborder les dynamiques complexes des marchés de l'énergie et de la transition énergétique, et nous motive à optimiser et transformer nos actifs actuels. Elle nous amène à mettre à profit nos forces et nos capacités afin de connaître une croissance dans les secteurs d'activités intéressants qui approfondissent le lien qui nous unit à nos consommateurs tout en respectant nos engagements envers les actionnaires. Lorsque nous imaginons notre avenir énergétique, nous cherchons à faire preuve de leadership relativement au développement durable et à la transition énergétique et nous concentrerons nos efforts sur la réussite environnementale, le bien-être social et la réalisation de progrès réels vers l'atteinte des objectifs communs. Tous ces éléments sont interreliés et dynamisés par une énergie sûre, fiable et abordable.

1 Rob West, « Conclusions from March 2022: Rescuing the Energy Transition », note de recherche de Thunder Said Energy, courrier électronique, 1er avril 2022.

Stratégie liée au climat

- Raison d'être, stratégie et objectifs de Suncor
- Réduction des émissions dans le cadre de nos activités de base
- Élargissement des activités à faibles émissions
- Collaboration avec les autres pour réduire les émissions

Raison d'être, stratégie et objectifs de Suncor

Les changements climatiques forment un enjeu complexe qui exige de nous tous que nous transformions notre relation avec l'énergie. À cette complexité se joint un risque, ainsi qu'une excellente occasion pour les entreprises qui sont prêtes à la saisir et à dominer la transition énergétique. Notre raison d'être et notre engagement en faveur du rendement pour les actionnaires nous préparent à être prospères dans cet avenir. En tant qu'entreprise énergétique comptant une stratégie qui la rendra résiliente à long terme, nous traçons un parcours vers un monde carboneutre en réduisant les émissions découlant de nos activités de base tout en élargissant nos activités à faibles émissions complémentaires et en collaborant avec nos clients, les gouvernements et nos partenaires pour atteindre les objectifs climatiques que nous partageons.

Notre raison d'être

Fournir une source d'énergie digne de confiance qui améliore la qualité de vie des gens, tout en prenant soin les uns des autres et de la planète.

Notre stratégie

Être la plus importante entreprise énergétique au Canada en faisant croître nos activités dans le secteur des carburants, de l'électricité et de l'hydrogène sobres en gaz à effet de serre (GES) tout en préservant et en optimisant nos activités actuelles dans le secteur des hydrocarbures et en transformant notre empreinte GES, grâce à notre expertise, nos ressources à longue durée de vie, notre modèle d'affaires intégré, nos liens étroits avec les clients et notre rendement de calibre mondial relativement à l'environnement, au volet social et à la gouvernance (ESG).

Nos objectifs

- Accroître le rendement des investissements
- Devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050
- Optimiser nos activités de base
- Élargir nos activités à faibles émissions
- Renforcer les liens avec nos clients
- Réaliser un rendement ESG de calibre mondial

Être une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuer de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer zéro émission nette

D'ici 2030, réduire les émissions annuelles de 10 mégatonnes à l'échelle de notre chaîne de valeur

Réduire nos émissions de portée 1 et 2 grâce à des améliorations des activités de base

Accroître les activités énergétiques à faibles émissions dans les secteurs des carburants renouvelables, de l'électricité et de l'hydrogène afin de remédier à nos émissions de portée 2 et 3

Collaborer avec les autres pour réduire les émissions de notre chaîne de valeur, y compris les émissions de portée 3

Réduction des émissions dans le cadre de nos activités de base

Les activités minières des sables bitumineux, l'exploitation in situ, les activités de valorisation, la production extracôtière et les activités de raffinage et de commercialisation forment les activités de base de Suncor. Au cours de la dernière décennie, nous avons réalisé d'importants investissements dans des projets et des technologies visant à réduire les émissions de GES découlant de nos activités de base. Par exemple, nous avons déployé des technologies de premier rang à notre mine Fort Hills qui accroissent non seulement la valeur du produit, mais aussi l'efficacité globale. L'intensité des émissions qui en découlent est semblable à celle du baril raffiné type en Amérique du Nord selon un cycle de vie complet[2]. Nous continuons d'investir dans les projets pilotes commerciaux des technologies de solvants in situ qui ont le potentiel de réduire les émissions de 30 à 70 %. Nous sommes aussi en voie de concrétiser un projet de substitution de carburants à la mine de notre usine de base qui remplacera le coke de pétrole par la cogénération au gaz hautement efficace pour réduire les émissions associées à notre production de vapeur d'environ une mégatonne (Mt) par année, tout en fournissant une électricité sobre en carbone au réseau albertain qui évite des émissions supplémentaires d'environ 4 Mt.

Tout au long de notre histoire de plus de 50 ans, les sables bitumineux ont été au cœur de nos activités et nous continuerons de produire cette ressource pendant les décennies à venir, et ce, tout en améliorant notre rendement en matière de développement durable. Nous avons un avantage relatif qui réside dans la proximité de nos actifs et la concentration de nos émissions. Cinq processus seulement sont à l'origine de 97 % des émissions découlant de nos activités de sables bitumineux, dont environ 60 % sont associés à la production de chaleur et de vapeur, 15 % à la production d'hydrogène, 10 % à la production d'électricité, 7 % au transport sur site et 5 % aux importations d'énergie. Le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) forment une technologie offerte sur le marché qui pourrait être utilisée pour décarboniser la plupart de ces émissions, et nous continuons de nous pencher sur d'autres options de décarbonisation. Le passage des carburants habituels aux carburants à faible intensité carbonique pourrait constituer une solution pour la majeure partie de nos activités de production d'électricité, le transport sur site et une partie importante de nos émissions de chaleur et de vapeur. Des projets d'efficacité énergétique peuvent aussi être mis en œuvre dans l'ensemble de nos activités pour réaliser des réductions progressives à court terme sur le plan de l'utilisation de l'énergie et des émissions. Ci-dessous se trouvent des exemples de technologies et de processus qui affichent le meilleur potentiel de réduction des émissions provenant des activités de base, et de technologies originales que nous explorons.

Captage, utilisation et stockage du carbone

Le concept CUSC est une technologie essentielle à l'atteinte des objectifs climatiques mondiaux qui se rapportent à l'énergie et à la carboneutralité et la plupart des prévisions énergétiques en tiennent compte en le considérant comme étant essentiel à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Cette technologie prévoit notamment le captage et la séquestration du dioxyde de carbone (CO_2) des sources ponctuelles substantielles ou son captage direct dans l'air. Selon

Émissions de carbone de Suncor

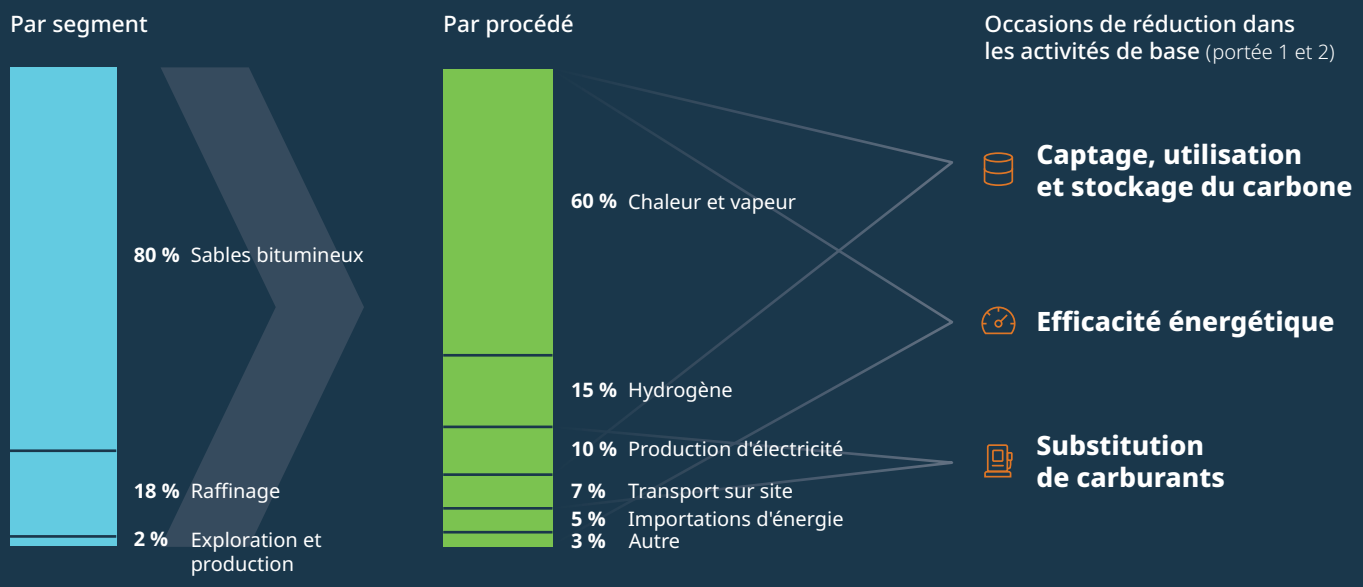

Environ la moitié des émissions des sables bitumineux proviennent de 16 sources seulement, offrant de considérables avantages liés à l'efficacité de la réduction des émissions à l'aide des mesures de CUSC, de substitution des carburants et d'efficacité énergétique.

2 Kevin Birn et al. « The Right Measure: A Guidebook to Crude Oil Life-cycle GHG Emissions Estimation », S&P Global, étude multiclient, mars 2022, accessible en ligne.

Réduction des émissions dans le cadre de nos activités de base

l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les installations de CUSC existantes à l'échelle planétaire ont le potentiel de capter 40 Mt de CO_2 chaque année. L'implantation de plus de 100 nouvelles installations internationales a été annoncée en 2021 et une capacité de captage de 7,6 gigatonnes (Gt) de CO_2 serait nécessaire d'ici 2050 conformément au scénario d'émissions nettes nulles au plus tard en 2050 de l'AIE, dont 50 % proviennent des combustibles fossiles [3].

L'Alberta est l'un des endroits dans le monde les plus propices à la technologie CUSC en raison de la géologie de cette province et de l'expérience de son industrie pétrolière et gazière en matière de stockage géologique. Cette technologie constituera une composante essentielle de nos efforts vers l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050 et nous collaborons avec l'ensemble de l'industrie et les gouvernements pour la mettre en œuvre à l'échelle.

Alliance Pathways

En 2021, Suncor et cinq autres exploitants de sables bitumineux ont lancé l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres, une collaboration sans précédent dans le monde dont les membres sont responsables de 95 % de la production découlant des sables bitumineux du Canada, avec un objectif d'arriver à une production carboneutre d'ici 2050. En juin 2022, l'Initiative pour des sables bitumineux carboneutres a fusionné avec la Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) et l'Oil Sands Community Alliance (OSCA) pour former un seul groupe appelé l'Alliance Pathways. L'objectif ambitieux des producteurs de l'Alliance Pathways, qui sont soutenus par les gouvernements de l'Alberta et du Canada, représentera environ 1 % des besoins de la planète en matière de CUSC d'ici 2050 conformément au scénario de carboneutralité de l'AIE. Il est crucial au respect des engagements climatiques du Canada. Le projet de base de l'Alliance Pathways est un élément clé de la vision de carboneutralité globale, et nécessitera une collaboration constante, un investissement partagé et des efforts de recherche et de développement orientés vers les technologies nouvelles et émergentes entre l'industrie et le gouvernement. Il prévoira notamment une conduite de transport du carbone reliant plus de 20 installations de sables bitumineux dans le nord de l'Alberta à un centre de séquestration du carbone près de Cold Lake et sera mis à la disposition d'autres industries intéressées par le captage et la séquestration du CO_2. Le budget fédéral canadien déposé le 7 avril 2022 comprenait un crédit d'impôt à l'investissement de 50 % pour les projets CUSC. L'Alliance Pathways a accueilli la nouvelle comme une contribution essentielle à l'atteinte de notre objectif commun de carboneutralité d'ici 2050.

Svante Inc.

Suncor a investi dans Svante Inc., qui développe une technologie de captage de CO_2 post-combustion pour les émissions industrielles. La technologie de Svante sépare et capte le CO_2 des produits de gaz de combustion et le concentre en vue d'un usage industriel ou d'un stockage permanent. Le processus de captage utilise des matériaux absorbants solides à capacité de stockage très élevée par rapport à leur grosseur, ce qui réduit de manière radicale la période de temps et la surface nécessaires au stockage, en plus de diminuer les coûts. Cette année, Suncor entreprend une étude de faisabilité technique pour capter les émissions provenant des unités de craquage catalytique fluide à la raffinerie d'Edmonton afin d'éclairer l'évaluation

Centre de séquestration du carbone proposé par l'Alliance Pathways

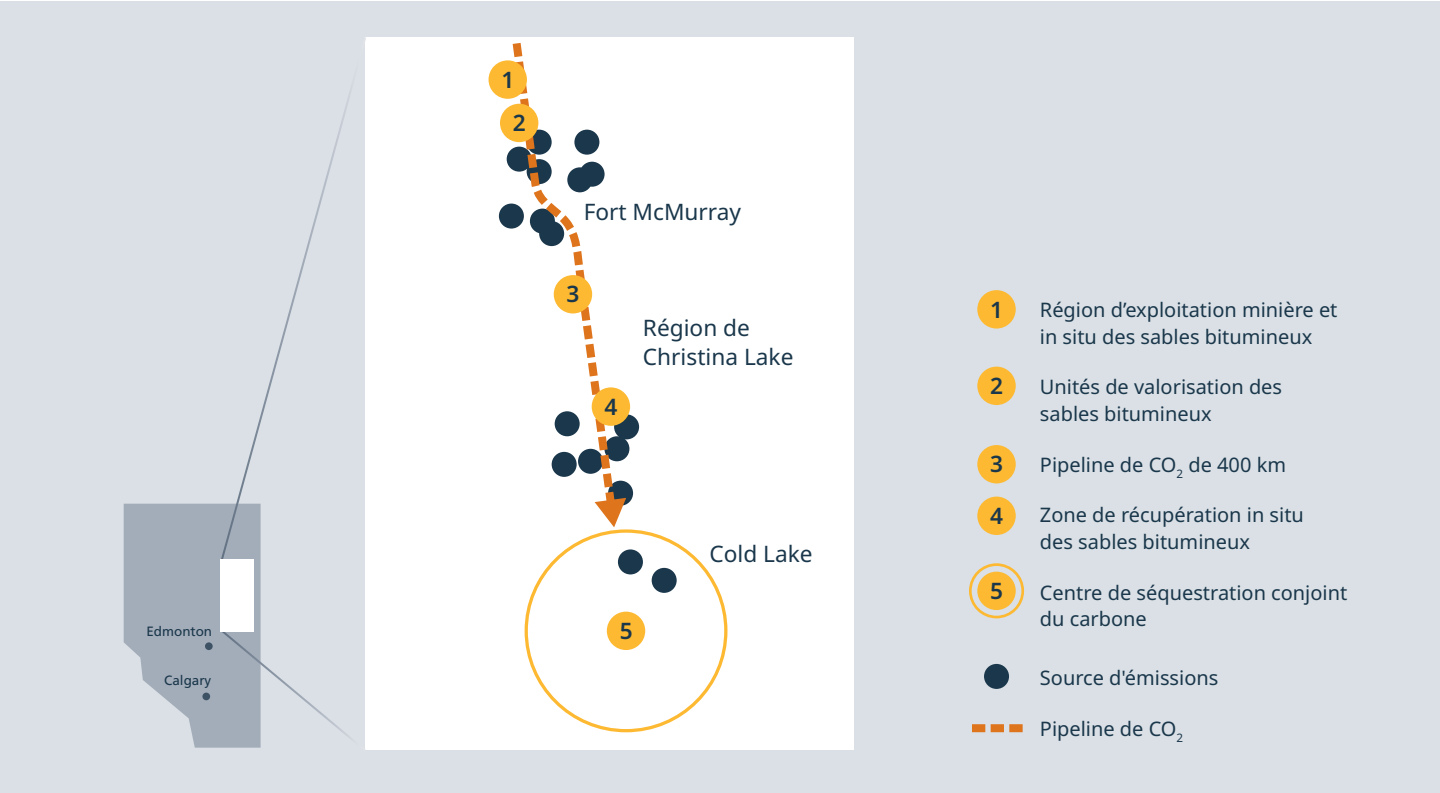

3 Stéphanie Bouckaert et al. « Net Zero by 2050 - A Roadmap for the Global Energy Sector », Agence internationale de l'énergie, rapport spécial, octobre 2021 (4e révision), accessible en ligne.

technique et économique approfondie en vue du déploiement. L'investissement de Suncor aide Svante à accélérer le déploiement à l'échelle commerciale d'une technologie qui peut être appliquée à la plupart de nos installations à un coût considérablement inférieur à celui des systèmes de captage conventionnel de CO_2 pour les flux de CO_2 contaminés ou difficiles à capter.

Substitution de carburants

La substitution de carburants se rapporte au remplacement d'un carburant à intensité de GES supérieure par un carburant à intensité de GES inférieure. Il peut s'agir notamment du remplacement du charbon, et des centrales au charbon, par l'hydrogène ou le gaz naturel pour produire de l'électricité par cogénération.

Cogénération

La cogénération est le processus de production de vapeur et d'électricité en faisant appel à une méthode d'alimentation au gaz naturel. Toutes nos installations d'exploitation des sables bitumineux utilisent la technologie de cogénération pour répondre à nos besoins en matière de vapeur et d'électricité, et notre projet de cogénération de l'usine de base convertira les chaudières à coke de pétrole de notre usine de base des Sables bitumineux en unités de cogénération, ce qui constitue un excellent exemple d'une application de la substitution de carburants. Il ne prévoira pas seulement le remplacement du coke de pétrole par du gaz naturel plus sobre en carbone, mais aussi l'exportation d'électricité vers le réseau provincial, remplaçant ainsi le charbon par du gaz naturel pour alimenter les entreprises et les foyers albertains en électricité. Le projet de cogénération de l'usine de base devrait faire l'objet d'une mise en service d'ici la fin de 2024 et se traduira par une réduction des émissions directes de portée 1 et 2 d'environ 1 Mt/an. Il est question des avantages supplémentaires d'environ 4 Mt qu'apporte l'exportation d'électricité sobre en carbone à la page 11.

Optimisation des processus, efficacité énergétique et fiabilité accrue

L'utilisation efficace de nos ressources est étroitement liée à l'excellence opérationnelle et constitue l'une de nos stratégies de réduction des émissions découlant des activités de base. Pour Suncor, l'excellence opérationnelle signifie exploiter nos activités d'une manière sûre, fiable, rentable et respectueuse de l'environnement. Cela accroît l'efficacité en réduisant les temps d'inactivité et en améliorant l'intégrité et la fiabilité des actifs. En 2021, Suncor a agrandi l'équipe de développement des mines et de la valorisation dans le but de consacrer des ressources à l'efficacité énergétique et à la réduction des GES, et a intégré ainsi l'amélioration du rendement environnemental au développement durable et à l'optimisation de l'usine. Une équipe formée d'experts techniques à Suncor gère un portefeuille d'initiatives qui amélioreront l'efficacité de la production, ce qui réduira les besoins en matière d'énergie et les coûts. Ces initiatives comprennent le remplacement des actifs vieillissants par des modèles modernes, les améliorations numériques comme les contrôles et les optimiseurs des processus avancés, les nouveaux facilitateurs chimiques, la fabrication additive pour l'optimisation des processus prévoyant notamment une fiabilité accrue, la reconfiguration simple des processus, et l'intégration de la vapeur, de l'eau d'alimentation de chaudière et de la chaleur pour maximiser l'efficacité de la production de vapeur. À Syncrude, une équipe technique interfonctionnelle est responsable de repérer, d'évaluer et de

Processus de cogénération

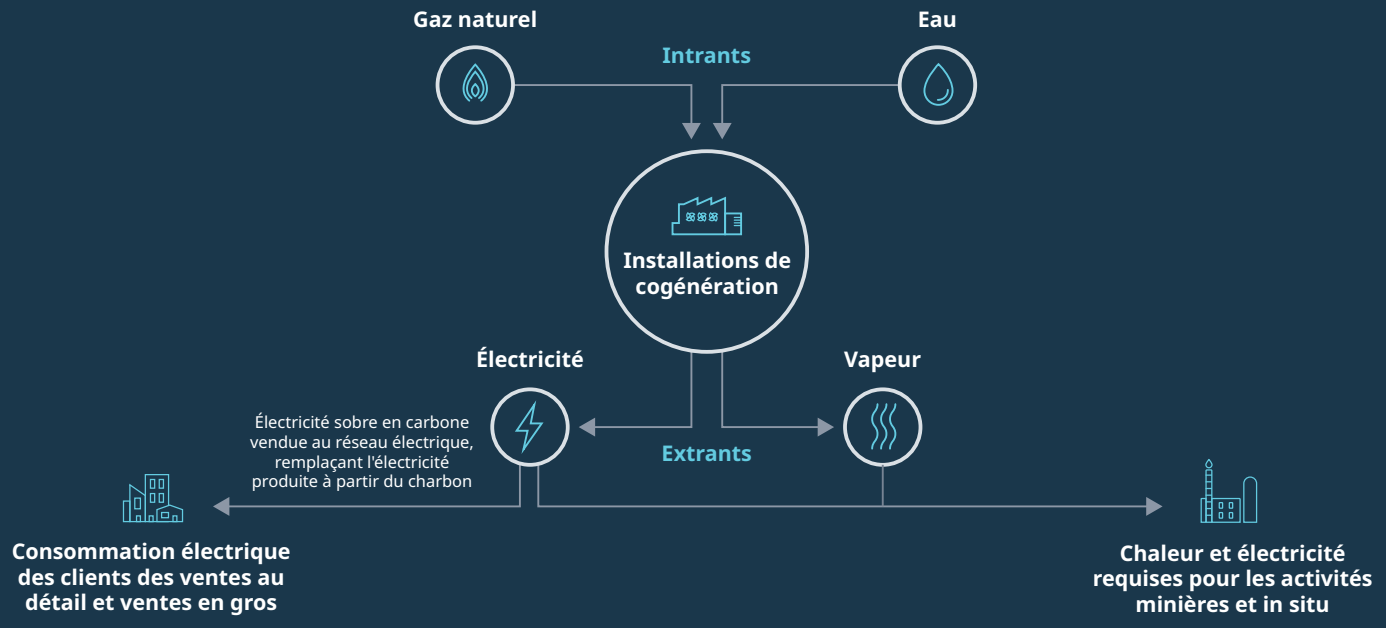

La substitution de carburants (coke de pétrole au gaz naturel, environ 1 Mt d'éq. CO_2) et les exportations d'électricité sobre en carbone (la différence entre l'intensité de l'électricité de cogénération et l'intensité de l'électricité au charbon, soit environ 4 Mt d'éq. CO_2) constituent les avantages du projet de cogénération.

mettre en œuvre les occasions favorisant l'efficacité. Ses efforts ont entraîné une série de projets pour stimuler une efficacité opérationnelle qui pourrait réduire les émissions de GES d'un demi-million de tonnes chaque année et pourraient comprendre des améliorations au réseau d'eau recyclée de Syncrude. L'outil de suivi du rendement des émissions de GES en temps réel de Syncrude qui facilite les discussions avec les exploitants de l'usine lorsqu'il est question des manières d'améliorer l'efficacité énergétique représente un autre exemple d'excellence opérationnelle.

Solvant, efficacité du DGMV et technologies de récupération de la chaleur

Processus d'amélioration du DGMV

Les processus d'amélioration du drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) prévoient notamment l'utilisation de solvants et l'application d'une pression réduite pour la récupération du bitume in situ, et pourraient réduire les coûts et le ratio vapeur/pétrole et diminuer les émissions de GES de 30 % au maximum. Le processus DGMV à solvant en expansion (DGMV-SE) comprend le remplacement partiel de la vapeur par un solvant pour hydrocarbures. En 2020, nous avons terminé la phase d'injection du solvant dans le cadre d'un projet pilote DGMV-SE à l'échelle d'une plateforme à Firebag. Nous planifions une démonstration à l'échelle d'une plateforme pour la fin de 2022 dans le but d'évaluer de manière plus pointue le rendement de production et la récupération du solvant. Le processus d'extraction thermique à intensité très faible (ELITE) constitue une autre occasion que nous cherchons à saisir; ce processus améliore l'efficacité énergétique du DGMV en diminuant considérablement les pressions de fonctionnement. Au début de 2021, nous avons entamé un projet pilote à l'échelle d'une plateforme d'une durée de deux ans à Firebag pour évaluer l'efficacité du processus ELITE.

Procédés DGMV à base de solvant

Les procédés à base de solvant prévoient le remplacement complet ou presque complet de la vapeur par un solvant hydrocarburé et peuvent entraîner une réduction des émissions de GES allant jusqu'à 70 %. Ces technologies peuvent prévoir l'utilisation de solvants combinée au réchauffage de puits, au chauffage intense ou au chauffage électromagnétique, ainsi que l'ajout de vapeur. Nous prévoyons de lancer un autre projet pilote pour évaluer la technologie à base de solvant d'ici le début de 2023.

Récupération de chaleur in situ

Au cours des 20 dernières années, le procédé DGMV a assuré le pompage de chaleur dans le sol pour produire du bitume, transformant ainsi les sables bitumineux in situ du Canada en la plus grande « batterie » faite par l'humain au monde. Nous pouvons exploiter cette énergie en utilisant la technologie géothermique dans nos puits existants qui sont mûrs et peu profonds et l'eau recyclée provenant de nos activités de base et bassins de résidus pour récupérer et réutiliser la chaleur. Ce processus permettrait la production d'une électricité de base fiable n'engendrant aucune émission de carbone et améliorerait la récupération du bitume, tout en gérant l'eau résiduelle et (ou) l'eau de traitement et en accélérant la remise en état des bassins de résidus. L'énergie thermique d'un seul puits DGMV peut produire suffisamment d'électricité pour alimenter 3 600 foyers pendant un an et Suncor compte des centaines de puits du genre. Nous faisons actuellement progresser le projet de récupération d'énergie du pétrole lourd en fin de vie (HOLLER) et avons reçu l'approbation réglementaire nous permettant de planifier et de mettre en branle un projet pilote à notre installation in situ de MacKay River.

Extraction non aqueuse

Par l'intermédiaire de partenariats collaboratifs conclus avec des groupes de recherche et d'autres exploitants de sables bitumineux de grande envergure, nous cherchons à tirer parti de nouvelles technologies qui améliorent l'efficacité et réduisent la quantité d'eau nécessaire à l'extraction de bitume dans le cadre de nos activités minières. À l'heure actuelle, on utilise de l'eau chaude pour séparer le bitume du minerai extrait des sables bitumineux. En utilisant un solvant plutôt que de l'eau chaude, nous pourrions réduire considérablement la quantité d'eau utilisée et récupérer le bitume sans produire de bassins de résidus. Nous nous attendons à ce que cette méthode accélère la remise en état de la terre, et réduise l'empreinte sur le sol, les coûts de gestion des résidus et les émissions fugitives. Plus tôt cette année, nous avons exécuté une entente de développement conjointe en vue d'une collaboration et du progrès collectif de la technologie d'extraction non aqueuse.

Traitement du bitume

Valorisation partielle

La production liée aux sables bitumineux de Suncor se concentre principalement sur le bitume et le pétrole brut synthétiques (c.-à-d. valorisés). Le bitume est du pétrole trop lourd ou épais pour couler seul; il est donc mélangé à un diluant pour lui permettre de couler plus facilement. Pour réduire ou éliminer la quantité de diluant requise, la technologie de conversion et de séparation thermiques du bitume est utilisée pour valoriser partiellement le bitume. Cela réduit les coûts de production et de valorisation, accroît la qualité et la valeur du produit, permet un meilleur accès sur le marché et diminue les émissions de GES pendant le cycle de vie. Un exemple d'application de séparation consiste à l'utilisation du traitement des mousses au solvant paraffinique dans le processus d'extraction secondaire à la mine Fort Hills de Suncor, qui retire sélectivement les composants lourds du bitume extrait, créant un produit plus léger et de meilleure qualité. Les technologies alliant la conversion et la séparation thermiques peuvent également éliminer l'eau de traitement et la vapeur, ce qui rend inutiles l'utilisation d'une usine de vapeur et le traitement d'eau, apportant ainsi des avantages environnementaux et des économies de coûts supplémentaires. Par l'intermédiaire du programme d'énergie réduite partiellement valorisée, Suncor axe ses efforts sur l'atténuation des risques des autres technologies de valorisation partielle en vue d'un déploiement commercial dans le futur.

Élargissement des activités à faibles émissions

Suncor est bien positionnée en ce qui concerne l'expansion du réseau énergétique et prend appui sur son expérience pour faire croître et pour exécuter les activités commerciales complémentaires comme celles liées à l'éthanol et à l'électricité sobres en carbone. Nos offres énergétiques seront élargies dans les secteurs d'activités que nous comprenons bien, soit l'électricité sobre en carbone, les carburants renouvelables et l'hydrogène, et elles seront axées sur les principaux facteurs favorisant la valeur, en tirant parti de l'expertise existante, en complétant nos activités commerciales intégrées et en tissant un lien avec le consommateur d'énergie.

Nos plans prévoient ce qui suit :

- allouer environ 10 % de notre budget de dépenses en immobilisations annuel à moyen terme (2022-2025) à des investissements qui font progresser nos offres d'énergie sobre en carbone;
- allouer une portion substantielle de ce capital aux technologies avancées qui apportent un rendement solide à deux chiffres (p. ex., cogénération à l'usine de base);
- continuer de réaliser des investissements modestes, mais ciblés, dans les technologies de carburants renouvelables en développement et prêtes pour le marché qui offrent un avantage pour l'adoption rapide et appuient une expansion future (p. ex., Enerkem, LanzaTech, LanzaJet et les charges d'alimentation à base de déchet de génération avancée);
- devenir un producteur de nouvelles formes d'hydrogène avant 2030;
- augmenter notre capacité électrique à faibles émissions de carbone et prolonger la Transcanadienne électrique[MC].

En avril 2022, nous avons annoncé notre intention de nous concentrer davantage sur l'hydrogène et les carburants renouvelables. Nous comptons retirer nos investissements dans les actifs d'énergie éolienne et solaire afin de nous orienter vers les secteurs commerciaux complémentaires à nos activités de base dans le but d'accélérer nos progrès pour devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050.

Nous avons une vision claire des domaines où Suncor dispose d'un avantage sur la concurrence dans le cadre de l'expansion du réseau énergétique. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration avec les gouvernements pour assurer une certitude réglementaire et garantir des mesures incitatives fiscales appropriées, comme le crédit d'impôt à l'investissement récemment annoncé, afin de passer à l'action. Nous présentons ci-dessous nos principaux secteurs d'intérêt relativement à l'expansion énergétique, la diversification des activités de base et la consolidation du lien qui nous unit aux clients.

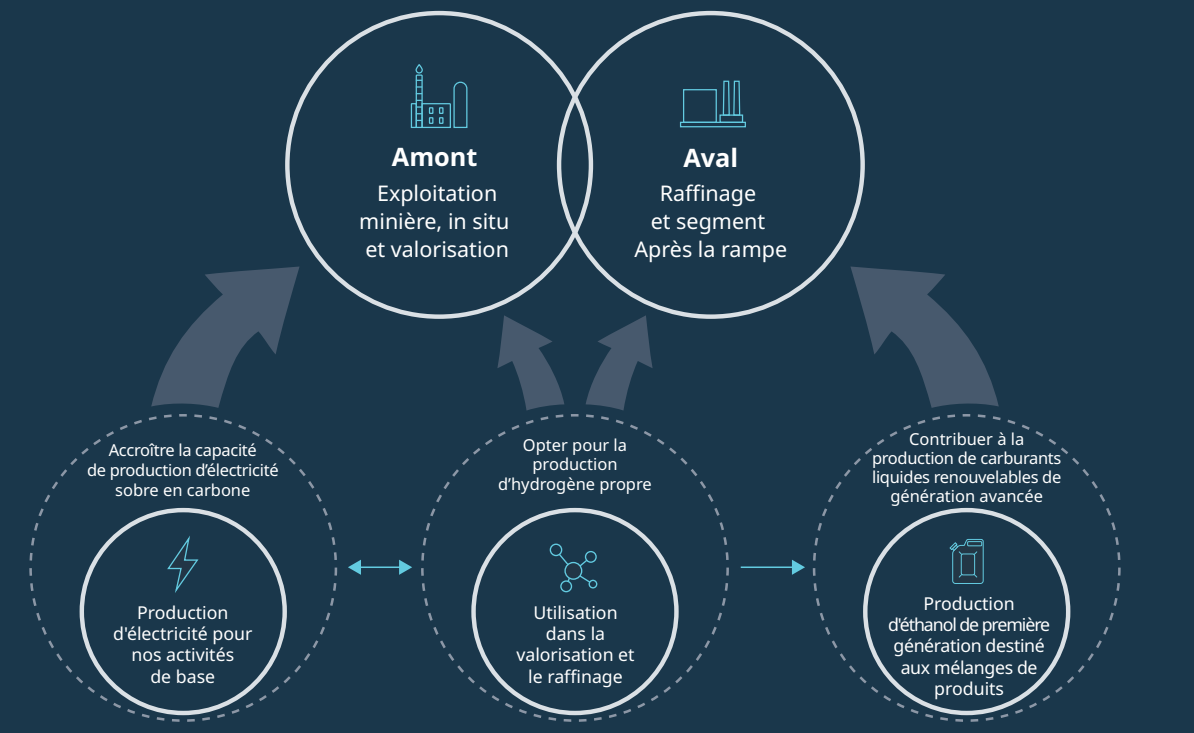

Électricité sobre en carbone
Cinquième plus grand producteur d'électricité en Alberta

Hydrogène
Plus grand producteur et consommateur d'hydrogène au Canada

Carburants liquides renouvelables
Plus grand producteur d'éthanol au Canada

Électricité sobre en carbone

Suncor évolue dans le secteur de l'électricité sobre en carbone depuis plus de 20 ans, concentrant ses efforts sur la cogénération au gaz naturel et l'énergie éolienne.

Cogénération

À l'origine, nos installations de cogénération ont été créées dans le but d'alimenter nos actifs des sables bitumineux en vapeur et en électricité. Tandis que notre portefeuille de cogénération évoluait, Suncor est devenue le cinquième producteur d'électricité en importance en Alberta, exportant environ 40 % des 1 400 mégawatts (MW) d'électricité qu'elle produit. La cogénération est une solution de rechange optimale pour les centrales d'électricité au charbon de l'Alberta, qui sont en cours de mise hors service, et pour soutenir les énergies renouvelables intermittentes comme le vent. L'intensité des GES dans le cadre de notre projet de cogénération de l'usine de base sera environ 75 % inférieure à celle d'une centrale électrique au charbon ordinaire et environ 50 % inférieure à la moyenne du réseau électrique de l'Alberta. Le projet a été conçu pour produire de l'électricité en excès et permettra d'exporter 800 MW d'électricité de base de plus par année vers le réseau provincial albertain, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta. Après sa mise en service à la fin de 2024, nous estimons que nous serons le quatrième producteur d'électricité en importance en Alberta. En plus de contribuer à un taux de rendement d'environ 20 %, le projet réduira les émissions de GES de 5 Mt par an comparativement à une électricité dérivée du charbon, ce qui équivaut au retrait de plus d'un million de véhicules en circulation aujourd'hui.

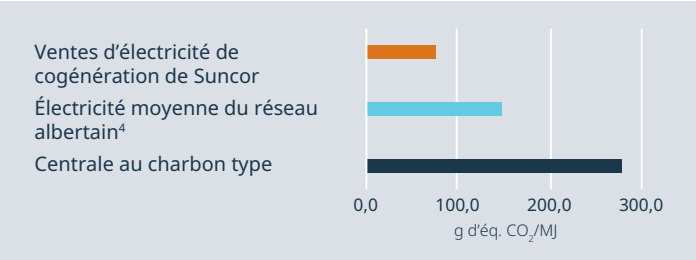

Énergie renouvelable

Suncor a joué un rôle crucial dans le développement et la maturation de l'industrie de l'énergie éolienne canadienne. En 2002, de concert avec notre partenaire Enbridge, nous avons construit l'un des premiers parcs éoliens d'envergure commerciale au Canada. Depuis, Suncor a développé huit projets éoliens dans trois provinces. À l'heure actuelle, nous sommes partenaires dans quatre installations éoliennes situées en Alberta et en Ontario ayant une capacité agrégée de 111 MW. De plus, nous sommes en processus de développer et de mettre sur le marché la première phase du projet énergétique Forty Mile dans le sud-est de l'Alberta, ce qui représente une capacité éolienne de 200 MW. Comme il en fut question précédemment, nous comptons retirer nos investissements dans ces actifs au cours de la prochaine année. À partir de maintenant, Suncor continuera de prendre part à bon nombre d'aspects de la chaîne de valeur de l'électricité, notamment en produisant de l'électricité par l'intermédiaire de ses activités intégrées de cogénération, par la commercialisation et l'échange d'électricité, en fournissant aux clients des bornes de recharge pour véhicule électrique et par un possible approvisionnement en électricité renouvelable grâce à des ententes d'achat d'électricité.

L'avantage qu'apportent les carburants renouvelables en ce qui concerne les GES est le suivant : le carbone séquestré à partir de l'atmosphère durant la croissance de la charge d'alimentation est équivalent à celui émis pendant la combustion à l'utilisation finale, ce qui réduit considérablement l'intensité de leurs émissions sur un cycle de vie comparativement à des carburants conventionnels. Le développement de la technologie des carburants renouvelables de Suncor vise à améliorer davantage les émissions des biocarburants pendant le cycle de vie en perfectionnant l'approvisionnement, le traitement et le transport des charges d'alimentation.

Carburants renouvelables

Nous avons commencé à produire du carburant renouvelable au début des années 2000 à notre usine d'éthanol située à St. Clair (Ontario), la plus importante au Canada. À l'heure actuelle, nous produisons environ 400 millions de litres d'éthanol par année pour contribuer à assurer le respect des exigences en matière de mélange dans l'ensemble de nos 1 700 établissements de ventes au détail Petro-Canada[MC] et ailleurs. Les investissements futurs cherchent particulièrement à respecter les mandats de carburants renouvelables en croissance et à tirer parti des nouvelles technologies pour se trouver en position dominante en ce qui concerne la croissance de la demande en carburants renouvelables à l'échelle mondiale. Une importante occasion se présente de répondre à cette demande et de générer de la valeur pour les actionnaires, et ce, en profitant de notre expérience avec les carburants liquides, de nos capacités en matière de logistique et de notre base d'actifs existante.

Au cours des dix dernières années, nous avons réalisé des investissements stratégiques dans des technologies prometteuses de biocarburants de génération avancée qui produisent de l'éthanol et du méthanol à partir de flux de déchets tels que les déchets municipaux non recyclables, la biomasse résiduelle des industries, de la foresterie et de l'agriculture. Nous avons investi dans des entreprises de biocarburants chefs de file et nous continuons de faire progresser quelques projets clés conçus pour être facilement mis à l'échelle et reproduits de manière à profiter des occasions de croissance émergentes, sous réserve d'une économie favorable. Ces investissements sont essentiels pour développer des moyens rentables de répondre aux exigences futures en matière de mélange tout en maintenant Suncor à l'avant-garde de la technologie et en contribuant à l'atteinte de nos objectifs de GES.

Enerkem

Enerkem fabrique des biocarburants et des produits chimiques renouvelables dérivés de flux de déchets qui, autrement, seraient destinés à un site d'enfouissement. En tant qu'investisseurs dans Enerkem, nous avons participé au financement de l'installation d'Edmonton et y avons fourni des employés de Suncor en détachement; cette installation utilise les déchets ménagers non

4 Gouvernement de l'Alberta, « Alberta Carbon Offset Emissions Factors Handbook », version 2.0, novembre 2019, accessible en ligne.

Élargissement des activités à faibles émissions

recyclables et non compostables pour produire du biométhanol et de l'éthanol cellulosique. Nous avons également investi dans l'installation de carburants renouvelables d'Enerkem située à Varennes, au Québec, qui convertira des déchets commerciaux et industriels non recyclables et des résidus forestiers dans la production de biocarburants et de produits chimiques renouvelables. L'installation de Varennes utilisera de l'hydrogène vert dans son processus alimenté par ce qui sera l'un des plus importants électrolyseurs en Amérique du Nord.

LanzaTech

La plateforme de recyclage du carbone de LanzaTech fait appel à une nouvelle technologie de fermentation du gaz pour convertir les gaz résiduaires ou les gaz d'échappement riches en carbone en carburants et en produits chimiques. Depuis plus de 10 ans, Suncor est partenaire de LanzaTech afin d'appuyer le développement de son portefeuille de technologies brevetées en vue d'un éventuel déploiement dans nos installations existantes et les usines de biocarburant de génération avancée. LanzaTech a déposé une demande pour se transformer en société ouverte en mars 2022.

LanzaJet

LanzaJet, Inc. concentre ses activités sur la production de carburant d'aviation durable (CAD) et de diesel renouvelable à l'aide d'éthanol dérivé de flux de déchets. Suncor est un investisseur fondateur dans LanzaJet, avec Mitsui & Co. et LanzaTech, et des investissements de Shell et British Airways ont suivi. La bioraffinerie commerciale de LanzaJet située en Géorgie, aux États-Unis, produira 38 millions de litres de carburants durables par année, principalement du CAD. Il s'agit de la première de nombreuses installations prévues du genre qui contribueront à l'offre de carburants durables et économiques pour le secteur de l'aviation. Suncor commercialisera environ la moitié du CAD et du diesel renouvelable produits à l'installation pour les clients se procurant du carburéacteur et du distillat. La construction de l'installation est en cours et la production est prévue pour la deuxième moitié de 2023. En tant qu'investisseurs fondateurs, nous nous sommes engagés à construire une installation de production commerciale exploitée par Suncor en Amérique du Nord qui pourrait être en service aussi tôt qu'en 2025. Nous avons récemment lancé une étude de faisabilité concernant une usine de production de 227 millions de litres de CAD par année, qui en est au début des phases d'ingénierie et de conception et devrait engendrer un rendement des investissements de l'ordre de 15 %.

Éthanol sobre en carbone

En partenariat avec des organismes de foresterie de l'Alberta, Emissions Reduction Alberta, Alberta Innovates, le gouvernement du Canada et LanzaTech, nous faisons progresser un projet pilote visant la conversion de la biomasse ligneuse en éthanol renouvelable au moyen de la gazéification de la biomasse et de la fermentation du gaz de synthèse ainsi obtenu pour en faire de l'éthanol. La construction d'une installation pilote dans la région d'Edmonton, en Alberta, a pris fin au début de 2022; les essais ont commencé et sont axés sur l'amélioration des aspects économiques par un rendement accru de l'éthanol et des coûts d'immobilisations réduits.

Hydrogène

Suncor compte parmi les plus grands producteurs et consommateurs d'hydrogène au Canada, représentant environ 15 % de l'offre et 20 % de la demande. Nous produisons de l'hydrogène gris en faisant appel au reformage du gaz naturel par le méthane à la vapeur, un processus crucial dans le cadre de nos

Types d'hydrogène

Notre expérience de plus de 50 ans nous sert de guide tandis que nous accroissons nos activités dans le secteur de l'hydrogène, réduisons nos émissions et faisons progresser le marché de l'énergie propre.

Hydrogène gris

Produit à partir de gaz naturel et de vapeur, et produit et utilisé aux raffineries et unités de valorisation de Suncor.

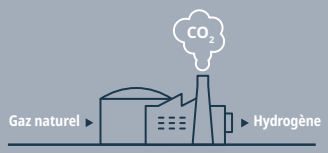

Hydrogène bleu

Produit à partir de gaz naturel, de vapeur et de captage et stockage du carbone, rendant sa production à 90 % libre d'émissions.

Hydrogène vert

Produit à partir d'eau sans CO_2, rendant sa production pratiquement libre d'émissions (si l'électricité utilisée dans le cadre du processus provient d'une source propre).

Hydrogène turquoise

Utilise le gaz naturel pour générer de l'hydrogène et du carbone solide et fournit un produit à plus faible intensité de GES.

activités de valorisation et de raffinage depuis 50 ans. Compte tenu de l'utilisation importante que nous faisons de l'hydrogène, nous sommes bien positionnés pour décarboniser nos propres charges d'alimentation et fournir un carburant sobre en carbone de rechange à d'autres exploitants. L'hydrogène – y compris les technologies liées à l'hydrogène bleu, turquoise et vert – pourrait jouer un rôle constructif dans l'offre énergétique future pour les usages industriels, le chauffage résidentiel et le transport lourd sur longue distance.

Hydrogène bleu

L'hydrogène bleu est produit en combinant le gaz naturel à la vapeur et au moyen d'un catalyseur pour créer de l'hydrogène et du dioxyde de carbone, faisant l'objet d'un captage et d'un stockage. En mai 2021, nous avons annoncé un partenariat avec ATCO Ltd. dans le but d'étudier la faisabilité économique de l'établissement d'une usine d'hydrogène bleu de 300 000 tonnes par an à proximité de notre raffinerie d'Edmonton. En captant et en séquestrant plus de 90 % des émissions découlant de la production d'hydrogène et en utilisant 65 % de l'hydrogène dans nos procédés de raffinage et de cogénération, les émissions de la raffinerie connaîtraient une réduction importante. ATCO mélangerait environ 20 % de l'hydrogène au réseau de distribution de gaz naturel de l'Alberta, ce qui réduirait l'intensité carbonique de la consommation de gaz naturel. Le taux résiduel de 15 % d'hydrogène serait offert pour répondre à la demande actuelle de l'industrie et la demande croissante sur les marchés du transport commercial et municipal. Les estimations initiales suggèrent que le projet pourrait permettre de réduire les émissions de plus de 2 Mt par année et d'engendrer des avantages économiques importants. Une décision quant à l'approbation du projet pourrait être prise aussi tôt qu'en 2024, ce qui favoriserait une exploitation commerciale au plus tard à la fin de 2027.

Hydrogène vert

Suncor est consciente que différentes technologies seront nécessaires dans différents territoires. Dans les régions comptant des sources d'approvisionnement en électricité à très faible intensité carbonique et où la géologie n'est pas favorable à la séquestration du carbone, l'électrolyse pourrait devenir la technologie privilégiée. L'électrolyse prévoit la séparation de l'eau en hydrogène et en oxygène en faisant appel à de l'électricité renouvelable. Suncor en est au début de la phase de développement d'un projet d'électrolyse de 100 MW avec Enerkem et d'autres partenaires à Varennes, au Québec, et commence l'évaluation d'autres projets potentiels dont l'ampleur varie de 1 MW à 20 MW.

Hydrogène turquoise

Suncor évalue un éventail de technologies de production d'hydrogène qui pourraient réduire davantage les coûts et les émissions associés à la production d'hydrogène et ouvrir de nouveaux marchés et cas d'utilisation. L'hydrogène turquoise constitue un secteur d'intérêt. Selon le procédé s'y rapportant, le gaz naturel est décomposé par hautes températures afin de produire de l'hydrogène et du carbone solide. Le carbone solide peut ensuite être utilisé comme charge d'alimentation pour d'autres industries et produits, comme le béton et l'asphalte. L'hydrogène turquoise peut constituer une solution de rechange sobre en carbone et à faible coût à la production d'hydrogène, surtout dans les régions ayant accès à l'électricité propre et où le stockage de CO_2 n'est pas offert. Suncor a formé un partenariat avec KWI Polymers Solutions pour atténuer les risques de sa nouvelle technologie d'hydrogène et lui donner l'ampleur d'une démonstration de terrain qui pourrait produire de 1 000 à 1 500 tonnes annuelles d'hydrogène et de 3 000 à 4 500 tonnes de carbone noir. Au début de 2022, le projet a été sélectionné par le Clean Resource Innovation Network pour un financement de 10 millions $. Si les preuves sont concluantes et si le projet est déployé à l'échelle commerciale, une installation produisant 100 000 tonnes d'hydrogène par an pourrait réduire les émissions d'environ 1 Mt chaque année. Plus tôt cette année, Suncor s'est également associée avec Hazer Group, situé en Australie, et FortisBC dans le cadre d'un partenariat visant à commencer le développement d'une installation d'hydrogène turquoise de 2 500 tonnes annuelles pour laquelle Suncor jouerait un rôle dominant au chapitre de l'ingénierie et de la construction et dans le cadre des activités d'exploitation futures.

Hydrogène pour le transport

Nous nous penchons sur des occasions prévoyant l'utilisation de l'hydrogène pour décarboniser le transport lourd et faire croître la demande en hydrogène en tant que carburant pour le transport. Nous participons au Projet de collaboration en électrification de camions à émission zéro de l'Alberta, un effort multipartite visant la conception, la fabrication et la mise à l'essai de camions alimentés à l'hydrogène effectuant de longs parcours entre Calgary et Edmonton. Ce projet pilote de 18 mois mené avec nos partenaires est un premier pas vers la création de postes de ravitaillement pour le transport commercial à l'hydrogène qui sont viables sur le plan économique. Suncor est en processus de création de deux postes de ravitaillement en hydrogène dans le cadre de ce projet.

Autres produits

Fibre de carbone

La fibre de carbone, qui peut être dérivée du bitume, possède des propriétés du rapport résistance-poids qui sont extraordinaires, ce qui la rend idéale dans de nombreuses applications de fabrication (p. ex., pièces d'auto et d'avion, matériaux de construction, éoliennes). En plus de sa légèreté, sa force et sa durabilité, la fibre de carbone est un produit non combustible dérivé du bitume qui engendre très peu d'émissions de GES pendant le cycle de vie. Des parties du bitume, plus précisément les asphaltènes, constituent une charge d'alimentation abondante, fiable et peu coûteuse pour la production de fibre de carbone, ce qui fait d'elles l'une des occasions de la plus haute valeur qui soit pour la diversification économique des sables bitumineux. La fibre de carbone est également un sous-produit de certaines méthodes de production d'hydrogène que Suncor explore à l'heure actuelle. Le transport de la fibre de carbone est très sécuritaire. Suncor a établi un programme de développement technologique pour évaluer la conversion de portions du bitume, en commençant par les asphaltènes, jusqu'à l'obtention d'une fibre de carbone d'usage général, activée et à haute performance. Nous concentrons actuellement nos efforts sur la préparation d'une charge d'alimentation de bitume à l'échelle de laboratoire et la génération de fils de fibres de carbone pour déterminer les phases subséquentes du développement.

Collaboration avec les autres pour réduire les émissions

Renforcer les liens avec nos clients

En tant qu'entreprise énergétique intégrée, Suncor peut changer la donne en ce qui concerne le profil GES de l'ensemble de sa chaîne de valeur. Dans le cadre de nos activités de distribution des ventes au détail et des ventes en gros du secteur Aval, nous proposons aux clients une variété d'offres de services et de carburants, incluant du carburant renouvelable et de l'électricité sobre en carbone. Les options qui s'offrent aux consommateurs augmentent, des véhicules avec moteur à combustion interne traditionnels aux véhicules hybrides, véhicules électriques à batterie et véhicules à pile à hydrogène. Les carburants liquides mélangés aux biocarburants de première génération forment la majeure partie du bouquet énergétique de transport aujourd'hui, mais nous nous attendons à ce que l'infrastructure des véhicules électriques, les carburants renouvelables de génération avancée et l'hydrogène d'alimentation connaissent tous une croissance. À mesure que les options de transport et l'infrastructure évolueront, nous élargirons les offres sobres en carbone grâce à nos activités de ventes en gros, notre marque de détail Petro-Canada[MC] et notre relation bien ancrée avec des millions de clients Petro-Points[MC]. Nous y arriverons en prenant les mesures suivantes :

- Collaborer avec les gouvernements pour élaborer des normes en matière de carburant qui donnent lieu à des options énergétiques abordables et sobres en carbone à l'intention des consommateurs.
- Faire croître nos activités liées aux carburants renouvelables pour répondre à la demande à la hausse dans les ventes au détail et les ventes en gros.
- Accroître notre capacité sur le plan de l'hydrogène pour offrir des solutions de transport à mesure que la demande augmente.
- Élargir la Transcanadienne électrique[MC] comptant 57 bornes de recharge d'un océan à l'autre.

Par exemple, en tant que membre du Conseil canadien des carburants d'aviation durables, Suncor collabore actuellement avec des transporteurs aériens nationaux et internationaux dans le but d'explorer l'approvisionnement en carburants durables dans le cadre de notre stratégie d'exploitation d'installations de production en Amérique du Nord.

Collaboration en matière de technologie et d'innovation

L'expansion énergétique sobre en carbone nécessite une avancée technologique et une importante collaboration. Nous sommes des partenaires fondateurs et (ou) de longue date dans plusieurs groupes/projets, et nous déployons un effort collectif pour faire progresser le partage des connaissances et l'innovation au sein de notre industrie et de la société.

- Avatar Innovations – une collaboration avec le milieu universitaire qui est menée par l'industrie et met l'accent sur l'innovation et l'entrepreneuriat du secteur énergétique dans le cadre de la transition de l'énergie; elle est parrainée par Suncor depuis 2021.
- Canada's Oil Sands Innovation Alliance (COSIA) – une alliance des plus grands exploitants de sables bitumineux au Canada qui travaillent pour faire évoluer les technologies et améliorer le rendement environnemental dans le secteur des sables bitumineux, notamment en matière d'émissions de GES, en combinant l'expertise et partageant la propriété intellectuelle; en tant que commanditaire de NRG COSIA Carbon XPRIZE, une compétition mondiale de financement des technologies qui peuvent transformer le CO_2 en produits de valeur et utiles, la COSIA vient également en aide aux autres secteurs et industries – le prix a été décerné en avril 2021 à deux entreprises qui visent la décarbonisation de la production de béton.
- Conseil canadien des carburants d'aviation durables – un organisme lancé en février 2022 pour réunir les principaux intervenants de l'industrie et du gouvernement afin d'accélérer le déploiement commercial des CAD sobres en carbone au Canada.
- Clean Resource Innovation Network – un groupe mené par l'industrie ayant pour vision de faire du Canada un leader mondial de la production d'hydrocarbures propres de la source à l'utilisation finale en faisant évoluer les technologies pour une application au Canada et à l'étranger.
- Energy Futures Lab – un forum collaboratif à intervenants multiples qui est axé sur la résolution de problèmes complexes à l'intersection des réseaux sociaux et énergétiques.
- Evok Innovations – un fonds technologique de 100 millions $ cherchant à permettre aux entrepreneurs de commercialiser les technologies propres et de les mettre sur le marché à l'échelle mondiale, qui est financé par Suncor et Cenovus Energy; son Fonds II récemment annoncé a amassé un montant supplémentaire de 376 millions $ auprès de nouveaux investisseurs afin de cibler une série de technologies qui comprend le concept CUSC, les carburants sobres en carbone, les innovations en matière d'énergie propre et de réseau, et les matériaux avancés.
- Alliance Pathways – une alliance sans précédent et de plus en plus reconnue dans le monde formée par les six principales entreprises d'exploitation des sables bitumineux représentant 95 % de la production tirée des sables bitumineux dont le but est d'atteindre la carboneutralité de la production d'ici 2050.

L'enregistrement d'un rendement ESG dominant compte parmi les objectifs de Suncor; cependant, le but principal de carboneutralité n'est pas garanti et ne sera pas facile à atteindre. Notre engagement et notre collaboration avec les divers partenaires, soit les gouvernements, les clients, les peuples autochtones, les partenaires de l'industrie, les collectivités, les investisseurs et les bailleurs de fonds, sont essentiels à notre succès dans le futur.

Martha Hall Findlay
Chef du climat

Collaboration avec les autres pour réduire les émissions

Liens avec les groupes d'intérêt

La mobilisation et le dialogue sont essentiels à l'établissement de relations et à la compréhension de diverses perspectives et expériences, tandis que nous cherchons à trouver des solutions communes relativement aux objectifs climatiques que nous partageons. En entretenant des relations avec les groupes d'intérêt, nous avons l'occasion de faire part des progrès et des enjeux de Suncor et de réunir et d'incorporer des perspectives externes à nos stratégies et plans. Par exemple, nos discussions avec Ceres et Climate Action 100+ ont donné lieu à des recommandations proposant à Suncor de relier la rémunération des dirigeants aux objectifs climatiques, une idée que nous avons adoptée. Au cours de la dernière année, Suncor a pris part à de multiples réunions, consultations, ateliers et conférences sur le climat et l'énergie en compagnie d'actionnaires, d'organismes de réglementation, d'organismes de normalisation et de particuliers, dont les suivants :

- Association canadienne de normalisation
- Carbon Pricing Leadership Coalition de la Banque mondiale
- Chambre de commerce du Canada
- Climate Action 100+
- Comité d'examen indépendant de la normalisation au Canada
- Comptables professionnels agréés du Canada
- Conférence des Parties (COP) des Nations Unies sur le changement climatique
- Conseil d'action en matière de finance durable
- Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité
- Forum économique mondial
- GLOBE Capital
- GLOBE Forum
- International Emissions Trading Association
- International Petroleum Industry Environmental Conservation Association
- Semaine de l'énergie CERAWeek
- World Petroleum Congress

Nous ne réaliserons aucun progrès en nous entretenant seulement avec les personnes qui partagent nos opinions. Si nous nous retirons des conversations parce qu'elles sont ardues, nous limitons notre capacité à participer aux solutions.

Jon Mitchell
Vice-président, Développement durable,
lors de son discours à la COP26

Réseau du **développement durable**

Suncor crée des forums pour que les employés puissent promouvoir les occasions de mobilisation et d'apprentissage à l'interne. En 2021, nous avons relancé le réseau sur le développement durable de Suncor afin d'aiguiser la perspicacité en matière de développement durable et d'améliorer l'intégration du développement durable et la communication connexe au sein de l'entreprise.

Travailler avec notre chaîne d'approvisionnement

En 2021, nous avons continué de déterminer le point de référence en matière de risques et d'occasions au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Grâce à un procédé de préqualification des fournisseurs, nous procédons à une collecte de données et à une sélection préliminaire des fournisseurs potentiels en fonction de critères liés au développement durable. Chaque année, nous analysons les rapports sur le développement durable, les codes de conduite et les divulgations climatiques de nos fournisseurs essentiels. Nous avons fait une schématisation de nos fournisseurs à l'échelle mondiale et nous travaillons à mieux comprendre les risques et les occasions liés au développement durable. Nous avons ajouté un risque de développement durable associé à la chaîne d'approvisionnement à notre programme Gestion du risque d'entreprise afin de promouvoir l'intégration des principes de développement durable à notre chaîne d'approvisionnement et la définition des risques et des occasions.

Suncor met en œuvre une approche novatrice pour gérer les relations avec les fournisseurs stratégiques afin de permettre une mobilisation plus solide et objective. Grâce à la collaboration, à l'innovation et aux progrès liés aux objectifs environnementaux et sociaux, nous nous attendons à faire avancer des objectifs particuliers avec chaque fournisseur. Les acteurs qui soutiennent les activités commerciales au niveau de la direction et la chaîne d'approvisionnement et les professionnels de la gestion de la catégorie investissent beaucoup de temps pour participer à ces conversations, définir les objectifs partagés et enregistrer du progrès dans leur atteinte au fil du temps.

Gouvernance et gestion des risques

> Gouvernance au chapitre climatique
> Gestion des risques

Les objectifs stratégiques de Suncor comprennent l'atteinte de la cible de zéro émission nette d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris. Cela s'appuie sur notre gouvernance solide, dans le cadre de laquelle il a été reconnu que le carbone constitue un risque principal pour notre entreprise depuis 2016. Nos objectifs stratégiques intègrent avec rigidité les risques et les occasions climatiques à la planification et la prise de décisions de notre entreprise, ce qui permet une gestion et une exécution efficaces de notre stratégie et l'allongement d'une feuille de route solide de gouvernance en matière de développement durable.

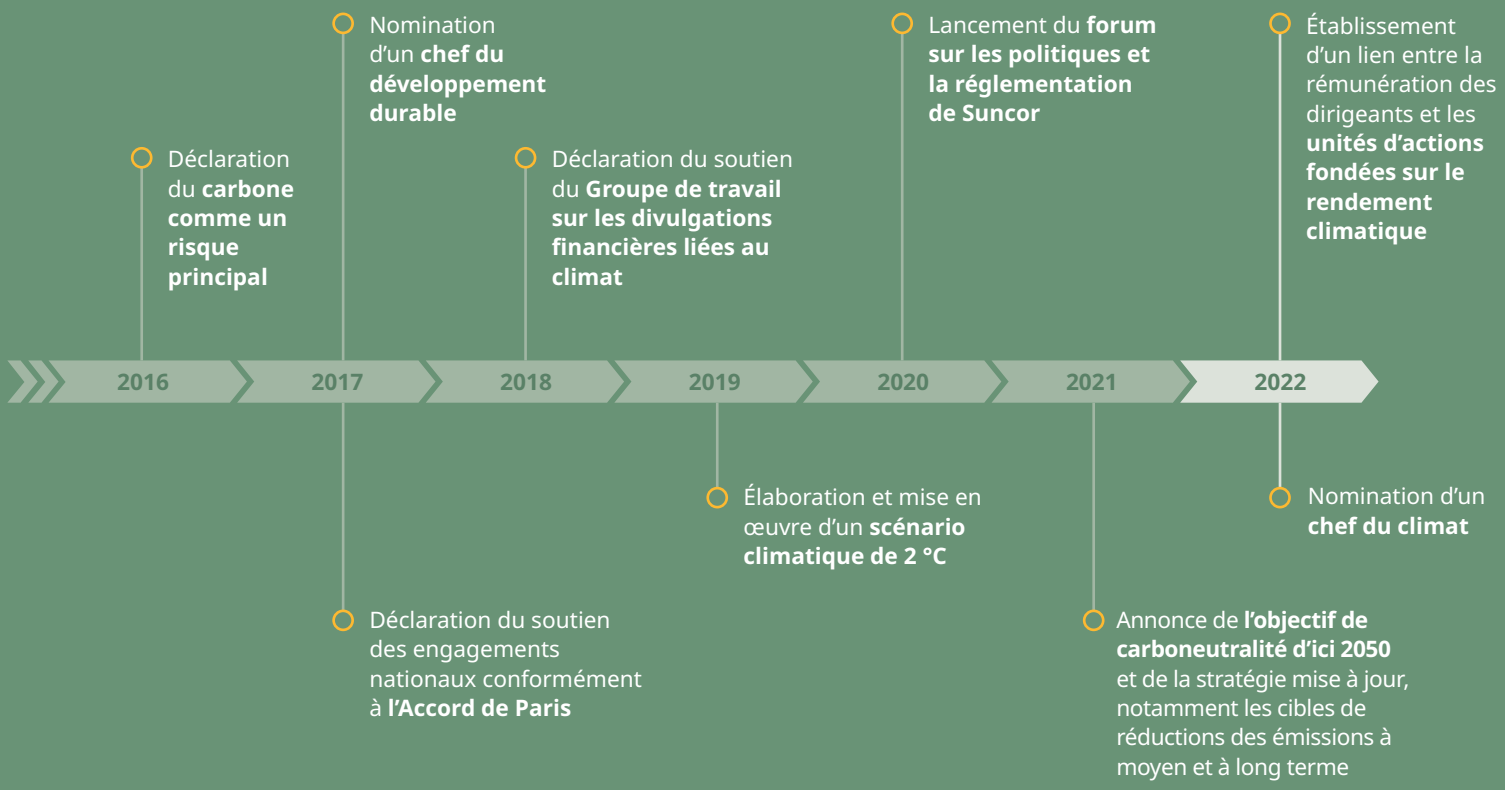

Gouvernance au chapitre climatique

Les risques et les occasions climatiques sont intégrés dans l'ensemble de la structure et des procédés organisationnels de notre direction et de notre conseil d'administration, ce qui comprend le développement stratégique, la planification commerciale, l'élaboration de projets, le suivi des risques, l'analyse de scénario, la rémunération des dirigeants, le perfectionnement des compétences et la mobilisation externe. Cette année, Suncor a consolidé le lien qui unit le rendement de l'entreprise en matière de GES et la rémunération des dirigeants afin d'assurer une meilleure conformité aux intérêts des actionnaires. De plus amples renseignements sur la structure et les procédés de gouvernance de Suncor se trouvent dans notre Circulaire annuelle de sollicitation de procurations par la direction.

Rôle de la direction

En ce qui concerne les objectifs stratégiques de Suncor, le rôle de l'Équipe de leadership de la haute direction est de trouver et de mettre en œuvre des stratégies commerciales et d'aborder les risques et les occasions avec efficacité. Les membres de l'équipe fixent les objectifs d'exploitation, établissent l'orientation financière pour soutenir les stratégies et intègrent les changements climatiques et les autres facteurs dont il faut tenir compte en matière de développement durable à la planification et au processus décisionnel de l'entreprise. En 2022, Suncor a recadré son risque lié au développement et à l'exécution du portefeuille de projets afin de mettre l'accent sur l'agilité stratégique dans son parcours vers la carboneutralité, puisque les risques et occasions liés au climat occupent une plus grande place dans nos activités de planification commerciale et de gestion des risques. En tant que membre du conseil, le président et chef de la direction de Suncor est une personne-ressource clé établissant le lien entre la direction et le conseil. Le chef de la direction doit toujours tenir le conseil d'administration informé des progrès de la Société par rapport à la concrétisation de ses stratégies et objectifs climatiques. Le conseil d'administration, quant à lui, évalue le rendement de la haute direction à la lumière de ses réalisations.

Chef du climat

Cette année, Suncor a créé le poste de chef du climat, soit la première nomination en son genre au sein de l'industrie énergétique au Canada. En amenant le climat et l'énergie à faire l'objet d'un plus grand leadership ciblé par la haute direction, ce poste crée une capacité et permet un leadership pour les enjeux liés au climat et à l'énergie. Le titulaire de ce poste joue un rôle crucial dans le développement et la défense des stratégies, des initiatives et des positions de Suncor en matière de climat. Cette personne contribue à mettre de l'avant et aborder les enjeux climatiques au Canada et à l'échelle internationale et constitue un élément clé du processus de planification stratégique de Suncor en apportant un contexte et des conseils externes qui sont essentiels.

Chef du développement durable

Le chef du développement durable intègre les questions de climat et de développement durable à tous les secteurs d'activités de Suncor. Tout comme le chef du climat, il constitue un lien avec le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable du conseil d'administration, qui assure la gérance du risque lié au carbone. Le titulaire de ce poste joue un rôle essentiel dans le développement et la défense des initiatives, des positions et des stratégies de développement durable de Suncor, le soutien des politiques publiques et de l'engagement gouvernemental, l'amélioration des relations et de la collaboration avec les Autochtones et les parties intéressées, et la gestion du paysage de déclaration des données ESG en évolution.

Avec les postes de chef du climat et de chef du développement durable, Suncor a relevé les questions critiques liées au développement durable et accru le leadership en matière de climat en mettant en évidence l'importance de ces enjeux pour notre entreprise.

Supervision du conseil

Stratégie et planification commerciale

L'un des principaux devoirs du conseil est de faire l'examen et le suivi de la raison d'être et des objectifs de Suncor, ainsi que des plans pour les concrétiser. La direction et le conseil d'administration de Suncor tiennent chaque année une rencontre consacrée exclusivement à la stratégie. Le conseil se penche sur les plans d'affaires et le budget d'immobilisation annuels de Suncor et appuie ainsi les stratégies reflétées dans les plans, dont les perspectives de Suncor en matière de capital. Il teste la stratégie de Suncor dans le cadre de divers scénarios climatiques, y compris celui d'une hausse de deux degrés Celsius (2 °C). En 2021, Suncor et son conseil ont entrepris une révision et une mise à jour exhaustives de la stratégie commerciale de la Société, ce qui a donné lieu à plusieurs objectifs stratégiques, y compris notre objectif de devenir une entreprise carboneutre d'ici 2050. Le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable fait une étude et présente des recommandations au conseil d'administration relativement aux objectifs ESG de Suncor et aux progrès réalisés.

Gestion des risques

Le conseil fait le suivi des risques auxquels sont exposées les activités commerciales de Suncor, notamment le programme Gestion du risque d'entreprise (GRE) de Suncor. Il s'assure que des systèmes sont en place pour déceler, gérer et surveiller de manière efficace les principaux risques liés aux activités de Suncor et pour atténuer leurs répercussions. Un risque principal correspond à une exposition pouvant avoir une incidence significative sur la capacité de Suncor d'atteindre ses objectifs stratégiques. Suncor a déterminé que le carbone constitue un risque principal pour ses activités commerciales en 2016. Par conséquent, le risque lié au carbone est déjà intégré à de nombreux aspects de nos processus de planification commerciale et de prise de décisions, et nécessite un examen des tendances externes, des scénarios et des plans de gestion des risques de Suncor exécutés par l'ensemble du conseil au moins une fois par année. Le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable examine le risque lié au carbone tous les trimestres. Le Comité de vérification passe en revue la gouvernance du programme GRE de Suncor et s'assure que chaque risque principal est parrainé par un membre de la haute direction et est schématisé pour un comité du conseil ou l'ensemble du conseil, dans la mesure appropriée, aux fins de supervision. Le chef du développement durable de Suncor est actuellement le membre de la haute direction qui parraine le risque lié au carbone, lequel est schématisé pour le conseil entier et le Comité sur l'environnement, la santé, la prévention et le développement durable. Nous revoyons la responsabilité de ce risque pour qu'elle soit conforme à notre stratégie mise à jour et qu'elle tienne compte de l'ajout du poste de chef du climat.

Rémunération des dirigeants

Les plans de rémunération des dirigeants forment une composante principale de la supervision du conseil d'administration et sont étroitement liés à l'exécution de notre stratégie et à notre rendement sur le plan commercial et au chapitre du développement durable. Dès 2022, nous avons solidifié le lien qui unit la rémunération de nos dirigeants et le rendement de Suncor en matière de développement durable; nous avons intégré une composante de la rémunération des dirigeants qui sera directement déterminée par les progrès réalisés en ce qui concerne les initiatives climatiques de l'entreprise. En associant la rémunération des dirigeants à long terme aux initiatives climatiques, nous renforçons l'objectif de Suncor qui vise l'enregistrement d'émissions nettes nulles d'ici 2050. La rémunération initiale sera acquise en fonction des progrès réalisés de 2022 à 2024 par rapport à notre engagement pour 2030 de réduire nos émissions annuelles de GES de 10 mégatonnes (Mt) à l'échelle de notre chaîne de valeur.

Compétences et expérience

Le conseil reconnaît l'importance de posséder les bonnes compétences et une expérience adéquate dans le contexte des affaires de Suncor, notamment en ce qui concerne les risques et les enjeux émergents, les changements à l'environnement juridique, réglementaire ou de l'industrie, et les occasions qu'apportent les nouvelles technologies. Le Comité de gouvernance conserve et met à jour un répertoire des compétences, des aptitudes et des capacités des membres actuels du conseil d'administration et du conseil dans son ensemble afin de repérer les caractéristiques qui cadrent le mieux avec les priorités du conseil et qui appuient la stratégie commerciale de Suncor. À l'heure actuelle, 90 % des membres du conseil d'administration possèdent une vaste expérience en environnement, en santé et en sécurité, ce qui comprend la gestion des risques climatiques. Le principe d'éducation continue des administrateurs du conseil met en évidence la valeur des apprentissages et de l'éducation dans le cadre de l'efficacité constante du conseil. En 2021, le conseil, ses comités et les administrateurs ont participé à des présentations et ont obtenu de l'information sur une variété de sujets, notamment la transition énergétique et le climat, le financement de la transition vers la carboneutralité, et les marchés pétroliers et leur transition de l'énergie.

Engagement externe

Le conseil a pour mandat de veiller à ce que des systèmes soient en place pour communiquer avec les actionnaires et les autres parties intéressées de Suncor. Suncor est consciente de l'importance de la communication et de l'engagement en dehors de ses affaires et contribue régulièrement à des efforts de mobilisation liés au climat avec ses actionnaires, les organisations qui représentent ou conseillent ses actionnaires et les autres parties intéressées. Le conseil reconnaît aussi son rôle dans la mobilisation auprès des actionnaires pour les questions de gouvernance et est orienté par le principe lié à l'engagement et à la communication avec les actionnaires.

Gestion des risques

Compréhension et intégration des risques et occasions liés au climat

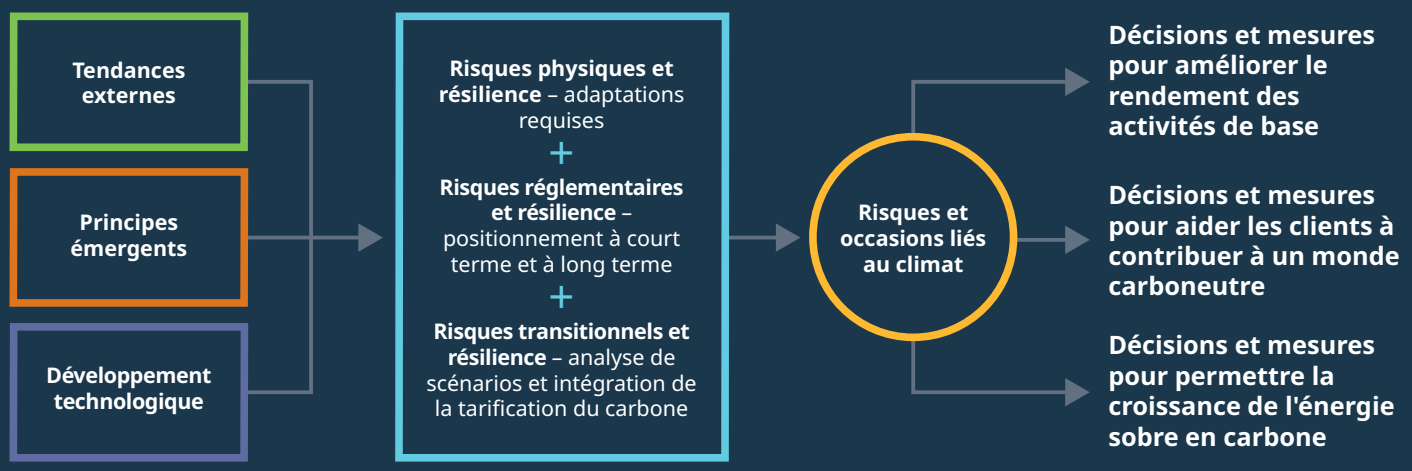

Suncor gère de manière proactive son programme GRE afin d'intégrer les risques climatiques inhérents à ses actifs, ses activités et son exploitation. Notre approche intégrée a pour résultat une atténuation collaborative des risques à l'échelle de l'entreprise et appuie une prise de décisions efficace par la direction et le conseil. Un tableau des risques de l'entreprise appuie l'évaluation des risques et des occasions et l'établissement de leur priorité en appliquant une mesure commune de la probabilité et des conséquences dans les dimensions liées aux finances, à la réglementation, à la réputation, à la sécurité et à l'environnement.

Les autres processus et pratiques de gestion des risques à Suncor comprennent ce qui suit :

- Un forum lié à la politique et à la réglementation pour assurer la conformité de l'entreprise et une approche intégrée de gestion des changements réglementaires et politiques en matière de climat.
- Un aperçu annuel des prix du carbone qui intègre la réglementation en vigueur et les prévisions en matière de coûts et d'avantages à l'évaluation économique des projets de nos scénarios commerciaux.
- La mise à jour annuelle des scénarios et des indicateurs commerciaux qui sont utilisés pour mettre à l'épreuve la résilience de notre stratégie d'entreprise.
- Un modèle de développement et d'exécution des actifs qui prévoit un examen des risques et occasions liés au climat au début du processus et avant l'investissement de ressources importantes.
- Les prévisions des émissions de GES à l'échelle de l'installation pour déterminer les risques et optimiser la planification commerciale.
- L'utilisation de contrats financiers et physiques pour réduire les risques liés au prix des marchandises.

Risque lié à la transition

Nous prenons en considération les principaux risques liés à la transition, par exemple l'entrée en vigueur de nouvelles politiques et réglementations, les forces du marché en évolution et le changement des préférences des consommateurs en faisant appel à quatre scénarios futurs et en intégrant la tarification du carbone dans les plans stratégiques et les décisions d'affectation du capital.

Risque lié aux politiques et à la réglementation

Suncor fait un suivi constant de l'environnement politique et réglementaire pour repérer les risques émergents. Son forum lié à la politique et à la réglementation oriente un processus de gestion des enjeux pour favoriser la conformité de l'entreprise et une approche disciplinée dans les efforts déployés pour saisir les occasions et réduire les risques en matière de politique et de réglementation. Le forum consiste en un ensemble de réseaux interfonctionnels qui sont chacun axés sur des thèmes précis, dont celui du climat et de la transition énergétique. Nous agissons de manière proactive relativement aux risques émergents et nous tirons parti du forum et des réseaux pour établir la priorité, l'ordre et l'orientation des tâches adéquates à l'échelle de l'entreprise. Certains des enjeux que nous gérons et surveillons comprennent la tarification du carbone et les incitatifs fiscaux, les mandats liés aux carburants renouvelables, l'électrification de la consommation énergétique notamment dans le domaine du transport, le plan de réduction des émissions du gouvernement canadien et la limite des émissions du secteur pétrolier et gazier, et l'accès au marché.

Nous exécutons nos activités dans de nombreux territoires nord-américains qui réglementent les émissions de GES. Nous avons pour approche de nous entretenir de manière constructive avec le gouvernement et les parties concernées et de promouvoir les politiques efficaces, pragmatiques et transparentes pour lutter contre les changements climatiques. Nos démarches en ce sens comprennent l'appui de mesures incitatives à large éventail

favorisant la réduction et l'élimination des émissions, tout en soutenant l'Accord de Paris. L'adoption d'une bonne politique inspire confiance dans les marchés financiers, l'industrie et la société et promeut la prospérité économique, ce qui ensuite permet l'expansion de l'énergie sobre en carbone et favorise les technologies et les innovations qui sont nécessaires à la réduction des émissions à l'échelle mondiale.

Nous procédons à un suivi et à une collaboration avec les gouvernements et des groupes multilatéraux à mesure qu'ils élaborent et mettent à jour les politiques climatiques fédérales, provinciales, étatiques et mondiales, ce qui comprend ce qui suit :

- Accord de Paris des Nations Unies
- « Amélioration et normalisation de la divulgation de renseignements liés au climat pour les investisseurs » de la U.S. Securities and Exchange Commission des États-Unis
- Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques
- « Instrument national proposé pour la divulgation de l'information liée au climat » des Autorités canadiennes en valeurs mobilières
- International Financial Reporting Standards Foundation et International Sustainability Standards Board
- Loi albertaine sur la mise en œuvre de l'innovation technologique et de la réduction des émissions
- Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité
- Norme canadienne sur l'électricité propre
- Normes de rendement à l'égard des émissions de l'Ontario
- Plan d'action climatique du Colorado
- Plan de réduction des émissions du Canada, y compris la limite des émissions du secteur pétrolier et gazier
- Plan pour une économie verte et programme de plafonnement et d'échange renouvelé du Québec
- Politiques en évolution sur le climat et ambitions plus audacieuses des États-Unis
- Programme sur les normes liées aux carburants sobres en carbone de la Colombie-Britannique
- Réglementation de Terre-Neuve-et-Labrador sur la gestion de la déclaration des gaz à effet de serre
- Réglementation sur les carburants propres du Canada
- Système de tarification fondé sur le rendement (STFR) du Canada

De plus amples renseignements sur les politiques climatiques, les risques et leur incidence en matière de réglementation se trouvent dans la Notice annuelle 2021 de Suncor.

Tarification du carbone

Suncor intègre des hypothèses liées aux réglementations en vigueur et aux nouvelles réglementations proposées dans ses scénarios et plans commerciaux d'entreprise afin d'évaluer les occasions et les risques financiers. Ces hypothèses éclairent les activités de développement, d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les décisions liées au capital et à la planification stratégique. Chaque année, dans le cadre de notre processus de planification commerciale, nous utilisons des scénarios pour élaborer de multiples hypothèses sur les prix pour diverses variables économiques, dont les tarifs du carbone. Les hypothèses et les prévisions liées aux tarifs du carbone sont fondées sur la réglementation actuelle et la nouvelle réglementation et s'appliquent à nos actifs en fonction des effets prévus sur différentes installations à l'aide d'une approche ascendante. Le gouvernement canadien a déclaré que le tarif du carbone imposé aux émetteurs industriels passera à 170 $ la tonne d'ici 2030. De plus, le Plan de réduction des émissions du Canada, publié en avril 2022 mais pouvant toujours être soumis à des consultations, prévoit une réduction de 42 % des émissions de GES découlant des activités pétrolières et gazières d'ici 2030 comparativement aux niveaux de 2019. Suncor continue de consulter le gouvernement fédéral pour aligner les plans ambitieux de réduction des émissions et de carboneutralité annoncés par Suncor et l'Alliance Pathways sur l'objectif stipulé dans le Plan de réduction des émissions proposé.

Toutes les émissions du secteur Amont de Suncor et environ 80 % des émissions de nos raffineries sont assujetties à la tarification du carbone, ce qui envoie un signal fort quant à la nécessité de gérer les émissions à l'échelle de notre entreprise. Suncor applique les tarifs du carbone à ses émissions de GES de portée 1 et 2 selon la participation directe pour ses secteurs Aval et Amont, et présente un coût estimé pour le baril afin d'illustrer l'effet relatif des politiques sur le carbone. Le tarif moyen estimé du carbone sur 10 ans avant impôts[5] se chiffre à 0,64 $[6] le baril pour notre production nette du secteur Amont et 0,41 $[7] le baril pour notre production commercialisable du secteur Aval. Nos frais de conformité reflètent la conception réglementaire et les mesures que nous avons prises pour réduire les émissions, comme nos investissements sobres en carbone. Les crédits d'émission sur le rendement des exportations d'énergie de cogénération représentent un bénéfice de conformité réglementaire; ils sont inclus dans l'estimation des coûts du secteur Amont, tandis que l'estimation du secteur Amont ou Aval ne tient pas compte actuellement des bénéfices découlant de nos projets d'énergie renouvelable. En 2021, les installations de cogénération et d'énergie éolienne de Suncor qui ont enregistré un rendement d'exploitation supérieur aux points de référence établis par la réglementation ont engendré des droits correspondant à environ 0,6 Mt d'émissions. Ces bénéfices peuvent être utilisés à des fins de conformité pour réduire les coûts et peuvent être emmagasinés pour les années futures. La réglementation est conçue de manière à récompenser les investissements sobres en carbone et à nous permettre de gérer les frais de conformité dans un marché de concurrence d'envergure mondiale. Il s'agit d'une approche cohérente dans tous les régimes de tarification du carbone à l'échelle mondiale et elle empêche les industries exposées aux échanges, comme celles du secteur pétrolier et gazier, de déménager dans des territoires n'imposant pas de tarif carbone.

5 Dans les rapports climat précédents, Suncor déclarait le coût du carbone au baril après impôts. En 2021, ces valeurs se chiffraient à 0,46 $ le baril pour la production nette de notre secteur Amont et à 0,38 $ le baril pour le rendement commercialisable de notre secteur Aval. À partir de cette année, Suncor présente le coût du carbone au baril avant impôts pour se conformer aux Principes comptables généralement reconnus.

6 En 2020, le coût réel avant impôts était de 0,12 $ le baril pour la production nette de notre secteur Amont selon un tarif carbone de 30 $ la tonne.

7 En 2020, le coût réel avant impôts s'établissait à 0,04 $ le baril pour le rendement commercialisable de notre secteur Aval selon un tarif carbone de 30 $ la tonne.

Scénarios liés au climat

Nous utilisons trois scénarios sur l'avenir énergétique qui nous mènent jusqu'en 2050 et un scénario de hausse de 2 °C qui nous mène jusqu'en 2100 pour mettre à l'épreuve et évaluer la résilience de notre stratégie d'entreprise par rapport aux incertitudes qui s'y rattachent. Tous les scénarios sont élaborés au moyen de trajectoires distinctes, complexes, pertinentes et plausibles à l'échelle mondiale qui illustrent un vaste éventail de résultats. Les trois scénarios sur l'avenir énergétique portés jusqu'en 2050 sont mis à jour tous les ans et appliquent des variables qui sont rectifiées d'une manière cohérente, y compris les facteurs liés à la démographie, à l'économie, à l'environnement, à la géopolitique, aux questions juridiques, à la société, à la culture et à la technologie. La science ayant évolué, l'Accord de Paris, qui stipule un cadre mondial cherchant à éviter les changements climatiques d'une ampleur dangereuse, a fixé un but visant à limiter le réchauffement planétaire à bien en deçà de 2 °C, préférablement 1,5 °C, comparativement aux niveaux préindustriels[8]. Suncor appuie l'Accord de Paris et, en 2022, nous examinons les scénarios de hausse de 1,5 °C afin de mettre encore davantage à l'épreuve la résilience de notre stratégie d'affaires.

Nos scénarios sont utilisés par l'Équipe de leadership de la haute direction et le conseil d'administration afin d'évaluer notre stratégie d'entreprise et de déceler des stratégies de rechange. Ils sont également employés par les équipes internes pour évaluer les projets et les occasions à saisir. Ils ne sont toutefois pas utilisés à titre de prévisions ou de prédictions. Ce processus continue d'être un précieux outil pour tester la sensibilité de notre entreprise à l'égard de plusieurs dimensions clés, y compris le risque lié au climat.

Scénarios jusqu'en 2050

Les trois scénarios de l'avenir énergétique envisagés sont les suivants : Autonomie, Rivalité et Discorde. Fondé sur une perspective appuyée par des organismes comme l'Agence internationale de l'énergie et l'Energy Information Administration des États-Unis, chacun de ces scénarios indique des quantités variables de pétrole nécessaires pendant encore des décennies tandis que le monde évolue pour concrétiser ses ambitions climatiques, et sous-entend une fourchette de prix pour le pétrole brut et des répercussions liées à la réglementation en matière de changements climatiques. Deux des trois scénarios, soit Autonomie et Rivalité, tiennent compte de l'aspiration mondiale actuelle qui vise la réduction des émissions de carbone. Les trois scénarios se distinguent par le contexte général, le rythme et l'ampleur des réductions. Tous nos scénarios sur le climat confirment le besoin de toujours réduire les coûts et les émissions de carbone dans l'ensemble de notre entreprise.

Autonomie[9]

Le changement révolutionnaire des attitudes sociétales et politiques face à l'énergie, au climat et à l'environnement dynamise la transformation vers une économie sobre en carbone.

- La pression exercée par les parties prenantes continue d'inciter les entreprises et les gouvernements à agir plus rapidement en ce qui concerne les mesures ESG.
- Une collaboration internationale plus importante assure un progrès suffisant dans la lutte contre les changements climatiques.
- Les marchés libres et ouverts dans une économie orientée par la technologie sont solidement reliés à l'action contre les changements climatiques.
- Les changements énormes que doit subir le réseau énergétique mondial pour que le monde soit sobre en carbone coûtent très cher : des gens, des entreprises, de l'infrastructure et des industries complètes deviennent inutiles et des investissements substantiels sont requis pour remplacer ce qui existe déjà et faire grandir les nouvelles options choisies.

L'indicateur qui pointe vers le scénario Autonomie

- Au Canada, les provinces et le gouvernement fédéral ont amélioré le degré de collaboration dans la lutte contre les changements climatiques, les préoccupations du public relativement à cette lutte continuant de s'accroître, et la couverture des plateformes politiques sur les enjeux climatiques.

Impact sur les marchés énergétiques

- Le pétrole est encore nécessaire pour les prochaines décennies, mais sa part de la demande énergétique diminue au fil du temps tandis que la croissance économique devient moins axée sur le pétrole.
- La demande de gaz naturel demeure stable et prend le dessus sur le pétrole en devenant la plus grande source d'énergie non renouvelable mondiale avant la fin de la période visée par le scénario.
- La production d'énergie renouvelable devient la plus grande source d'énergie avant la fin de la période pour répondre à la demande croissante en électricité.
- La demande de biocarburants et de biomasse double presque, et remplace une part de l'utilisation de combustible fossile en baisse.
- La production d'hydrogène sobre en carbone connaît une croissance tandis que les technologies liées à son emploi s'améliorent aussi.

Impact prévu sur Suncor

- Certains actifs de production du secteur Amont pourraient être retirés du service avant la fin de leur vie utile.
- Les activités de base sont maintenues et optimisées, ce qui apporte un flux de trésorerie stable pour favoriser les retours aux actionnaires et la croissance des fonds des activités énergétiques à faible intensité carbonique élargies (carburants renouvelables, électricité et hydrogène).
- Seules les raffineries du premier tiers dans le monde restent rentables – le secteur Aval de Suncor maintient une attention particulière sur les activités fiables, efficaces, sobres en carbone et à faible coût.
- La collaboration visant à réduire les émissions gagne en vitesse (p. ex., l'Alliance Pathways).

8 Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques, « L'Accord de Paris », 2022, accessible en ligne.
9 Les trois scénarios de Suncor (Autonomie, Rivalité et Discorde) ont été élaborés et nommés de façon indépendante par Suncor. Les données figurant dans les scénarios de Suncor font référence au scénario vert, au scénario d'inflections et au scénario de discorde publiés en juillet 2021 par IHS Markit (qui fait maintenant partie de S&P Global Commodity Insights). Les noms des scénarios de Suncor sont indépendants des scénarios énergétiques et climatiques actuels ou antérieurs d'IHS Markit portant les mêmes noms et ne devraient pas être confondus avec ces derniers.

Gestion des risques

Rivalité[9]

La croissance de la population, l'urbanisation et l'expansion de la classe moyenne augmentent la demande en énergie. Des sources d'approvisionnement diversifiées sont nécessaires pour répondre à la demande et une forte concurrence existe entre les sources d'énergie pour une part du marché.

- Une combinaison des forces de la société, du marché et du gouvernement stimule les changements fondamentaux en ce qui concerne les parcours liés à l'utilisation de l'énergie et aux émissions, mais l'atteinte des objectifs climatiques demeure limitée.
- Les enjeux politiques et fiscaux contraignent les gouvernements et minent la collaboration.
- Le marché devance souvent le gouvernement dans la stimulation du changement et des investissements.
- La transition énergétique s'accélère, mais se déplace dans différentes directions et à des vitesses variées partout dans le monde.
- Les aspirations conceptuelles des citoyens quant à la gestion des changements climatiques prennent de l'ampleur, mais le soutien est instable, et on note une volonté limitée pour assumer tous les coûts financiers et sociaux associés à la concrétisation des ambitions des gouvernements en matière de changements climatiques.

L'indicateur qui pointe vers le scénario Rivalité

- La pression croissante pour réduire les émissions absolues, les discours publics améliorés et la concurrence livrée pour garantir les chaînes d'approvisionnement en énergie propre font avancer la politique climatique; cependant, l'action coordonnée de lutte contre les changements climatiques dans le monde stagne toujours.

Impact sur les marchés énergétiques

- Le bouquet énergétique évolue de manière graduelle et stable – les combustibles fossiles continuent de dominer en 2050, mais le pétrole et le charbon perdent du terrain au profit des énergies renouvelables et du gaz naturel à combustion plus propre.
- En grande partie, la demande en pétrole ne fluctue pas pendant la période visée par le scénario.
- La croissance de la demande en gaz naturel est soutenue par une offre abondante et des politiques préférant son intensité carbonique moindre au pétrole et au charbon.
- Les énergies renouvelables connaissent une croissance mondiale qui est rendue possible par l'adoption de politiques restrictives en matière de charbon favorisant les options de production électrique plus propres.
- La demande en hydrogène augmente de façon stable.

Impact prévu sur Suncor

- Les actifs existants du secteur Amont sont retirés du service à la fin habituelle de leur vie utile.
- L'augmentation des prix et les politiques plus strictes en matière d'émissions promeuvent les nouvelles technologies qui permettent de diminuer nos coûts et notre empreinte carbone.
- Le secteur Aval concurrentiel fournit un bon rendement et réalise un investissement plus ambitieux dans l'électricité et les carburants sobres en carbone.
- La collaboration visant la réduction des émissions se poursuit, mais à un rythme plus mesuré que dans le scénario Autonomie.

Discorde[9]

L'instabilité politique et les tendances nationalistes limitent les gouvernements, entraînent de l'incertitude sur le marché et ralentissent la transition énergétique.

- Les progrès environnementaux et l'atténuation des changements climatiques perdent en vigueur face aux préoccupations économiques et à l'instabilité du monde politique et du marché qui sont constantes.
- En raison des crises économiques chroniques, les gouvernements se concentrent sur le court terme, s'isolent et adoptent une attitude de confrontation dans la gestion des affaires internationales.
- La chaîne d'approvisionnement mondiale subit une rupture, ce qui entraîne une hausse du coût de la vie pour la classe moyenne émergente.
- Les efforts de décarbonisation se poursuivent dans certains secteurs et pays clés, mais l'ampleur et le rythme ne suffisent pas pour freiner considérablement la croissance des émissions à l'échelle mondiale.
- La croissance du PIB dans le monde faiblit sous le poids du fardeau de la dette, du manque de financement disponible et de l'incapacité des gouvernements à créer de la croissance.

Les indicateurs qui pointent vers le scénario Discorde

- Attention accrue portée sur la sécurité énergétique nationale, l'intérêt personnel et le protectionnisme comme le prouve l'invasion de l'Ukraine par la Russie.
- Tension continue entre les États-Unis et la Chine.
- Plus d'inflation au sein des économies mondiales.

Impact sur les marchés énergétiques

- Le changement du bouquet énergétique mondial ralentit; les technologies et les carburants conventionnels continuent de dominer le marché.
- Le ralentissement de la croissance économique limite la croissance de la demande en énergie, en pétrole et en produits raffinés.
- La croissance de la demande en gaz naturel ralentit en raison d'une économie mondiale limitée et d'une concurrence constante attribuable aux coûts inférieurs du charbon et à la chute des coûts liés aux énergies renouvelables.
- Malgré une concurrence continue, la croissance des énergies renouvelables est moindre en comparaison des scénarios d'autonomie et de rivalité.

Impact prévu sur Suncor

- Les actifs existants du secteur Amont peuvent être mis à profit au-delà de la fin habituelle de leur vie utile.
- Les investissements énergétiques à haut rendement continuent d'être financés.
- Le secteur Aval de Suncor est en bonne position de concurrence et concentre ses efforts sur les activités à faibles coûts qui sont fiables et efficaces. Comparativement au scénario de rivalité, on prévoit une concurrence inférieure tant dans nos secteurs des produits raffinés traditionnels que dans ceux de l'électricité et des carburants sobres en carbone.

9 Les trois scénarios de Suncor (Autonomie, Rivalité et Discorde) ont été élaborés et nommés de façon indépendante par Suncor. Les données figurant dans les scénarios de Suncor font référence au scénario vert, au scénario d'inflections et au scénario de discorde publiés en juillet 2021 par IHS Markit (qui fait maintenant partie de S&P Global Commodity Insights). Les noms des scénarios de Suncor sont indépendants des scénarios énergétiques et climatiques actuels ou antérieurs d'IHS Markit portant les mêmes noms et ne devraient pas être confondus avec ces derniers.

Gestion des risques

Scénario de hausse de 2 °C

Le scénario de hausse de 2 °C de Suncor, élaboré en 2019 en collaboration avec IHS Markit, contribue à éclairer notre planification commerciale à long terme et notre stratégie d'entreprise, et nous permet de comprendre un parcours potentiel pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Ce scénario nous a poussés à réfléchir de manière critique aux caractéristiques d'une perspective de l'avenir qui est plausible, pertinente et cohérente. Ce processus a été utile et nous a permis d'obtenir plusieurs perspectives clés, dont la nécessité d'une mesure mondiale coordonnée relativement aux changements climatiques, le pouvoir de la tarification du carbone et d'autres incitatifs réglementaires pour faire progresser une technologie sobre en carbone, et le bouquet énergétique en évolution requis pour propulser les économies mondiales au sein d'une population croissante.

Scénarios – Indicateurs

Parallèlement à nos scénarios, nous mettons à jour chaque année des indicateurs et des jalons qui déterminent les changements cruciaux dans le contexte externe. Le monde continue de changer, souvent de façon imprévisible. En 2021, la pandémie de COVID-19 est demeurée un obstacle à la reprise de la demande en énergie, les ambitions climatiques se sont intensifiées et les tarifs énergétiques ont bondi dans de nombreux pays en raison des déséquilibres structurels sur le marché, qui ont été davantage exacerbés par la guerre opposant la Russie et l'Ukraine en 2022. La surveillance du rythme et de l'orientation du changement est une partie intégrante de notre travail d'établissement des scénarios et nous aide à élaborer et à évaluer des stratégies de rechange pour notre entreprise en incorporant les événements, tendances et mesures enregistrés actuellement au Canada et ailleurs dans le monde.

2 °C

Un parcours plausible pour éviter que les températures mondiales augmentent de plus de 2 °C d'ici 2100 comparativement aux niveaux préindustriels.

- Les émissions maximales sont atteintes après qu'une combinaison de pressions exercées par les coûts et les écarts générationnels, d'innovations technologiques et d'unité politique rassemble une portion suffisante de la planète pour agir de manière vigoureuse et unifiée pour changer la trajectoire des émissions de GES.
- Il y a réduction radicale des émissions dans tous les secteurs et des solutions visant à éliminer les GES dans l'atmosphère sont mises en œuvre afin de diminuer la concentration totale de CO_2.
- Une alliance internationale partageant une cible de 2 °C et prévoyant une collaboration transparente dans son approche en matière de technologie, de commerce et d'environnement se forme.
- Un tarif du carbone à vaste échelle dans l'ensemble de l'économie réduit la consommation et stimule l'adoption et l'amélioration de la technologie sobre en carbone.
- En plus de la tarification du carbone, les gouvernements appliquent des solutions fondées sur le marché au sein de l'alliance, ce qui comprend les marchés de carbone ouverts à l'achat, à la vente et à l'échange des éléments neutralisants à l'échelle d'une vaste économie.

Impact sur les marchés énergétiques

- Le pétrole joue un rôle continu, mais de moindre importance jusqu'en 2100, tandis que les énergies renouvelables et nucléaires prennent plus de place après 2050.
- Dans le secteur de l'électricité, la demande de charbon subit une pression soutenue à l'échelle mondiale en raison de l'intensité relativement élevée de ses émissions. Les énergies renouvelables continuent d'accroître leur part du marché relativement aux profils tarifaires bonifiés, à l'appui d'une politique unique et à la capacité solide offerte par le stockage amélioré sous la forme de composante hydraulique, de batteries et d'hydrogène. L'énergie nucléaire se trace de plus en plus un chemin sur le marché compte tenu des coûts inférieurs et des technologies et politiques nouvelles et plus sécuritaires.
- Dans le secteur des transports, on délaisse le pétrole. Dans la deuxième moitié du siècle, la demande de pétrole se transforme en demande de charge d'alimentation pétrochimique. Ce déclin est le plus marqué dans le segment des véhicules légers où les occasions d'alimentation en hydrogène, en biocarburant et en électricité connaissent une croissance. Il est toutefois plus lent dans le segment des poids lourds, et l'hydrogène est plus utilisé en tant que carburant pour le transport à mesure que les coûts diminuent.

Impact prévu sur Suncor

- Certains actifs de production du secteur Amont pourraient être retirés du service avant la fin de leur vie utile.
- Nous faisons croître nos activités dans les secteurs de l'hydrogène, de l'électricité sobre en carbone et des carburants renouvelables.
- Nous maintenons et optimisons nos activités existantes liées aux hydrocarbures en réduisant leur empreinte carbone.
- Nous jouons un meilleur rôle dans la décarbonisation au moyen d'efforts de mise à l'échelle et de commercialisation, et grâce à des collaborations et des partenariats solides (p. ex., Alliance Pathways).

Gestion des risques

Parmi les indicateurs, notons les changements de la demande et de l'offre énergétiques mondiales, les indicateurs politiques et économiques, les données sur le climat, les tendances des politiques et des consommateurs ainsi que les progrès technologiques. Les indicateurs actuels démontrent ce qui suit :

- Il existe un décalage entre la politique, les occasions à saisir et l'accélération des investissements dans la transition énergétique, ce qui modifie le rythme de la transition.
- La montée du nationalisme, l'accent mis sur la sécurité énergétique et la concurrence dans les efforts pour garantir les chaînes d'approvisionnement créent un environnement géopolitique et économique volatil.
- Les interventions et les dépenses à grande échelle du gouvernement et les pressions exercées par l'inflation après la pandémie de COVID-19 augmentent le risque d'une croissance ralentie et d'agitation sociale.
- L'instabilité de l'offre et la demande pour le pétrole, l'essence et l'électricité, conjuguée aux sous-investissements dans l'industrie pétrolière et gazière, augmente le risque de volatilité des prix.
- Malgré les politiques ambitieuses en matière de climat qui prennent forme, la prise d'une mesure mondiale coordonnée relativement aux changements climatiques continue largement de faire du surplace.
- La sécurité énergétique et l'abordabilité demeurent des variables clés de la demande énergétique mondiale.

Risque physique

Nous évaluons les risques propres à nos actifs matériels, notamment les risques liés aux conditions météorologiques extrêmes aiguës ou chroniques, qui sont possibles dans les régions où nous exécutons nos activités d'exploitation. Nous gérons ces risques au moyen de procédures d'exploitation et de conception des installations et nous souscrivons à une assurance pour dommages aux actifs ou perte de ceux-ci.

Risques aigus et chroniques

Les risques physiques associés aux changements climatiques peuvent être aigus (fondés sur un événement) ou chroniques (graduels) dans leur manifestation. Ils peuvent se produire à des échelles géographiques et des horizons temporels différents, et parfois excéder la planification commerciale ordinaire et dépasser les échéanciers des investissements. Suncor est active dans des régions du Canada et d'ailleurs dans le monde où une météo et des événements météorologiques extrêmes se sont toujours produits, notamment des températures, des feux de forêt et des risques d'inondation extrêmes. Lorsque nous tenons compte du risque aigu, nous portons une attention particulière à l'étendue potentielle de l'intensité et de la fréquence de ces types d'événements et aux conditions potentielles à long terme qui pourraient avoir une incidence sur notre infrastructure physique ou le comportement des environnements naturels dans lesquels nous exerçons nos activités. Bon nombre de nos installations sont couramment exploitées dans une plage de températures annuelle de -40 °C à +40 °C et sont bâties pour atténuer les effets des conditions météorologiques extrêmes.

Les risques chroniques associés aux changements climatiques sont évidents dans certaines conditions, par exemple l'érosion côtière attribuable à la variation du niveau de la mer, la transformation des variétés d'espèces végétales et animales, et les changements à long terme liés au débit des cours d'eau alimentés par les glaciers. L'évaluation initiale des risques chroniques réalisée par Suncor montre qu'à long terme, notre exploitation pourrait subir certains effets relativement au débit de base des étendues d'eau qui alimentent nos activités ou les biomes et les habitats pourraient faire l'objet de transformations géographiques pouvant avoir une incidence sur la manière dont nous procédons à la remise en état dans le cadre de notre exploitation, ce qui nécessite une analyse et une évaluation des risques plus approfondies.

Les répercussions de la météo et des événements météorologiques et les mesures d'atténuation associées aux activités de Suncor sont présentées en détail dans le tableau *Risques physiques, répercussions et mesures d'atténuation*.

La raffinerie de Commerce City, dont notre filiale américaine Suncor Energy (U.S.A.) Inc. est le propriétaire et l'exploitant, est située dans une région classée comme représentant un risque modéré de stress hydrique, où les réductions de l'approvisionnement en eau exigeraient l'apport d'eau par pipeline ou camion[10]. La gestion de l'eau est une priorité pour Suncor, ce qui favorise une innovation de pointe à ses installations de manière à réduire, à recycler, à réutiliser et à retourner l'eau.

Risque financier

Au cours des dix dernières années, Suncor a dû faire face à des coûts imprévus à la suite des inondations qui se sont produites à Calgary, en Alberta, en 2013, et des feux de forêt qui ont fait rage dans la région de Fort McMurray, en Alberta, en 2016, notamment à une perte de revenus pour cause d'interruption des activités commerciales. Ces risques et résultats ont été intégrés au système GRE de Suncor afin d'éclairer les prochains efforts de planification commerciale. Compte tenu de l'emplacement des actifs de Suncor et de l'étendue des conditions pour lesquelles ils ont été conçus, Suncor ne prévoit pas de devoir assumer des coûts financiers chroniques en raison des changements climatiques s'ajoutant à ceux déjà prévus dans le cadre de la conception d'une infrastructure résiliente. Notre processus de planification commerciale inclut les possibles répercussions d'un large éventail de conditions et d'effets climatiques sur nos installations. Les plans pris en considération comprennent, par exemple, le stockage de l'eau et la gestion de l'eau modifiée dans la région de Wood Buffalo pour atténuer les effets des périodes de sécheresse prolongées.

10 Selon l'outil Water Risk Filter du World Wildlife Fund et l'Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute. Ces outils évaluent les risques globaux liés aux aspects physiques, à la réglementation et à la réputation pour l'ensemble du bassin versant et concluent que la raffinerie de Commerce City au Colorado se trouve dans une région soumise à un stress hydrique de « moyen à élevé » du bassin de la rivière Mississippi.

Gestion des risques

Risques physiques, répercussions et mesures d'atténuation

	Type	Répercussions pour Suncor	Mesures d'atténuation en place
Lié à un événement (aigu)	Feux de forêt	Les installations situées à proximité ou à l'intérieur des forêts et des prairies pourraient faire l'objet d'arrêts ou d'interruptions des activités pour cause de feux de forêt.	• Coordination avec les services locaux de protection contre les incendies et utilisation de coupe-feux dans les secteurs présentant un risque accru de feux de forêt; gestion des installations conformément aux recommandations de FireSmart • Formation de sources d'eau supplémentaires et création de plans de recyclage pour les installations pour lesquelles l'approvisionnement en eau est essentiel, comme les installations in situ et les installations minières des sables bitumineux • Protocoles de travail dans des conditions météorologiques particulièrement mauvaises • Prise en compte des risques physiques dans le cadre du processus de conception de l'infrastructure et de gestion des installations • Service de suivi continu des conditions météorologiques pour surveiller les systèmes de tempête • Système de suivi continu pour suivre de près les icebergs et survols aériens réguliers pour schématiser les déplacements; si un iceberg constitue une menace, prise de mesures pour modifier son parcours ou pour intervenir d'urgence afin de déplacer les actifs dans des eaux plus sûres • Plans d'intervention en cas d'urgence et plans de poursuite des affaires robustes pour aider le personnel à se préparer aux événements météorologiques et à les gérer • Efforts pour continuer d'améliorer les taux de recyclage des eaux à nos installations et réduire la quantité globale d'eau utilisée en faisant progresser les activités d'extraction du bitume à base de solvants et non aqueuses à nos installations minières et nos installations in situ • Préservation et promotion de la biodiversité dans toutes les régions où nous travaillons en appliquant les procédés de planification de la gestion et de l'utilisation des terres pour déterminer où les perturbations peuvent être évitées dans le cadre de nos projets
	Inondations et sécheresses	Les crues des eaux peuvent causer des inondations et entraîner l'arrêt des activités de Suncor aux lieux touchés. La réduction à court terme des eaux disponibles peut avoir une incidence sur la quantité d'eau pouvant être utilisée dans les activités d'exploitation industrielle.	
	Température extrême	La chaleur extrême peut réduire l'efficacité d'exécution des activités industrielles dans le cadre desquelles le refroidissement est essentiel et peut avoir une incidence sur la productivité des travailleurs, puisqu'ils doivent prendre plus de pauses pour se rafraîchir. D'autre part, le froid extrême peut réduire l'efficacité d'exploitation en raison des risques courus, comme les équipements qui pourraient geler et retarder les activités. Le froid extrême a aussi des répercussions sur les travailleurs, qui ont alors besoin de prendre plus de pauses pour se protéger des conditions météorologiques.	
	Tempêtes et icebergs	Les événements à court terme impliquant des tempêtes ou des icebergs peuvent entraîner la fermeture temporaire des installations ou le déménagement des installations extracôtières.	
Progressif (chronique)	Érosion côtière	Les installations côtières de Suncor sont limitées; utilisation minimale de quais et de jetées pour soutenir notre exploitation extracôtière.	
	Variation du débit de base des cours d'eau	Tandis que les sécheresses à court terme peuvent être gérées convenablement, les changements à long terme que subissent les débits d'eau en raison des courants alimentés par les glaciers pourraient modifier la disponibilité à long terme de grandes quantités d'eau.	
	Transformation géographique et habitats	L'obligation de remettre les habitats dans leur état initial pourrait être en opposition avec les changements liés aux nouvelles aires géographiques de répartition des espèces ou des habitats convenables.	
	Température ambiante	Les périodes de froid extrême prolongées pourraient forcer les installations à fermer pour une période plus longue afin d'assurer la sécurité des travailleurs et d'éviter les contraintes indues sur le matériel. Les périodes prolongées de chaleur extrême peuvent mener à des réductions de production si on ne dispose pas d'une quantité adéquate d'eau de refroidissement.	

Mesures et cibles

> Objectifs liés aux GES
> Émissions de GES

Orientée par sa stratégie, Suncor concentre ses efforts sur la réduction des émissions provenant de ses activités de base et l'optimisation des actifs actuels, tout en investissant dans le développement et le déploiement de nouvelles technologies. La technologie et l'innovation ont le potentiel d'apporter des améliorations progressives relativement à la réduction des émissions, mais l'évolution et le déploiement des investissements et de l'infrastructure requis à une échelle commerciale prendront du temps.

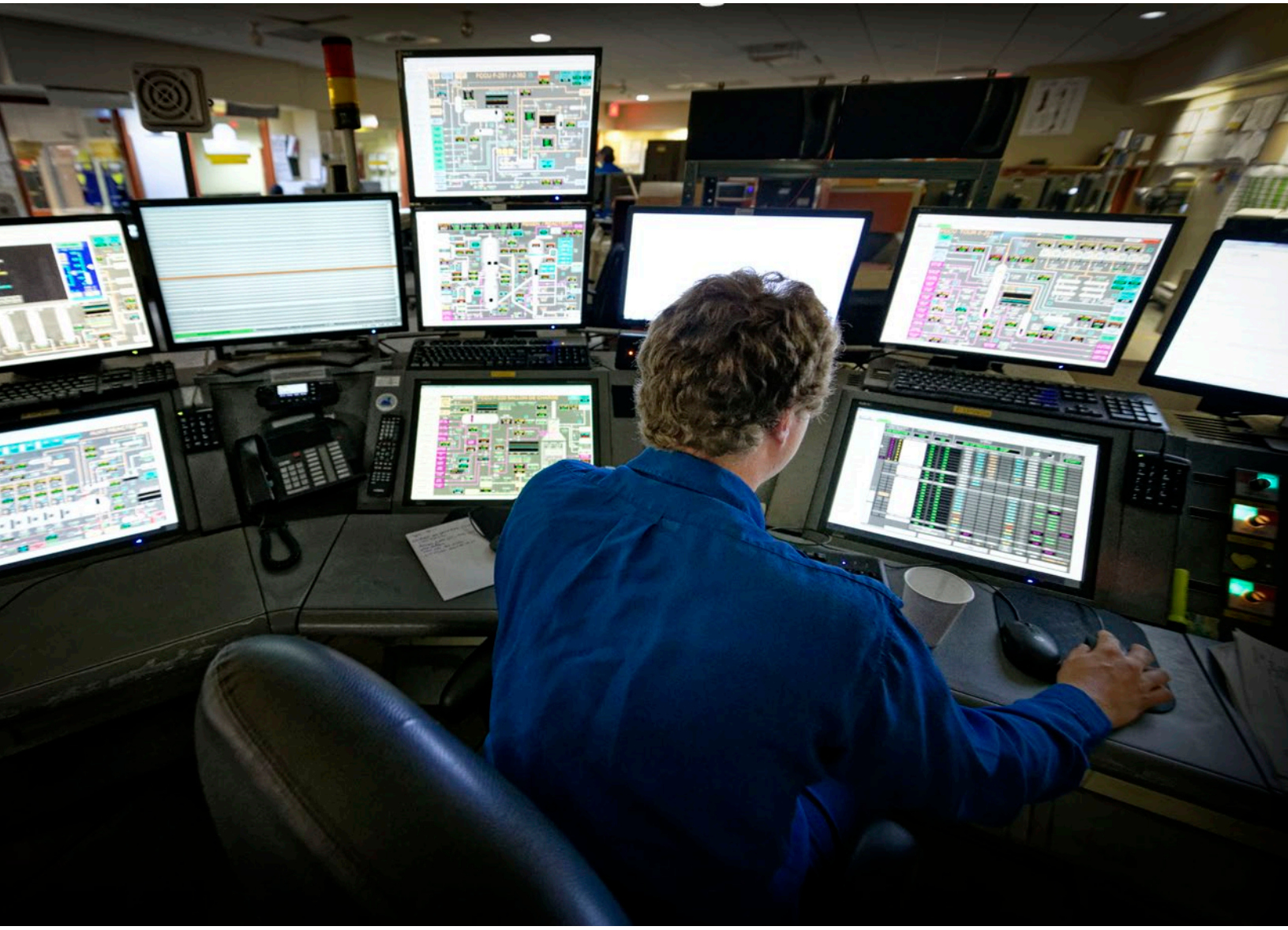

Objectifs liés aux GES

Nous visons la carboneutralité d'ici 2050 et cherchons à contribuer à l'atteinte des objectifs sociétaux de réduction des émissions, ce qui comprend une cible intermédiaire de 10 mégatonnes (Mt) par année d'ici 2030 à l'échelle de notre chaîne de valeur. Notre objectif de carboneutralité s'applique aux émissions de portée 1 et 2 et compte tenu du fait que nos activités sont intégrées, nous voyons de nombreuses occasions à saisir à l'intérieur et à l'extérieur de notre chaîne de valeur pour travailler avec les clients, les fournisseurs, les gouvernements et les autres partenaires dans le but de réduire les émissions dans d'autres sphères (p. ex., émissions de portée 3 et autres émissions). Notre cible de 10 Mt est pensée de manière à favoriser des réductions réelles des émissions dans le réseau énergétique, peu importe où elles sont enregistrées, et à mettre l'accent sur les occasions à court et à moyen terme les plus rentables et les plus percutantes. Nous tiendrons compte des réductions des émissions soutenues qui se rapportent à une intervention ou un investissement direct de Suncor et dont les efforts connexes ont été déployés à partir de 2020. Comme l'indique la section de ce rapport consacrée à la stratégie, nous nous concentrons sur les réductions liées aux activités de base qui englobent la substitution de carburants, l'efficacité énergétique, et le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC), et nous axerons l'expansion énergétique sur l'électricité sobre en carbone, les carburants renouvelables et l'hydrogène.

Affectation du capital sobre en carbone

Nos plans prévoient entre autres l'allocation d'environ 10 % de notre budget de dépenses en immobilisations annuel à moyen terme (2022-2025) à des investissements qui font progresser nos offres d'énergie sobre en carbone, dont une importante portion serait réservée aux technologies avancées qui permettent d'enregistrer un rendement solide à deux chiffres (p. ex., cogénération à l'usine de base). En 2021, nous avons atteint notre cible : nous avons consacré environ 9 % des dépenses en immobilisations aux énergies sobres en carbone. La cogénération représente la majorité de ces dépenses, suivie par les carburants renouvelables, l'électricité renouvelable, les solvants, le CUSC / l'hydrogène et la conversion du bitume.

- Cogénération
- Carburants renouvelables
- Électricité renouvelable
- Solvants
- CUSC et hydrogène
- Conversion du bitume

Les approches en matière de réduction des GES jusqu'en 2030

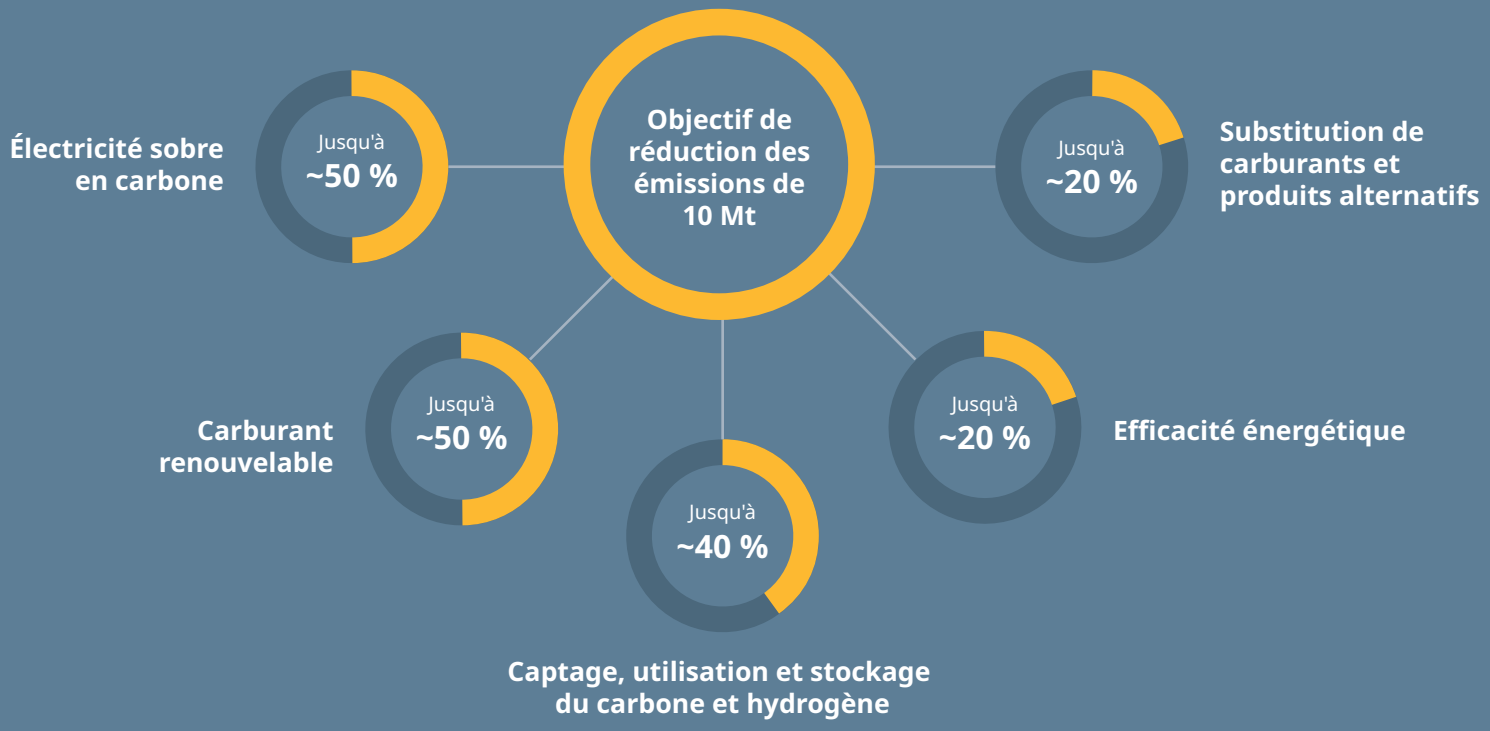

Compte tenu du large éventail d'options, les occasions à évaluer dépassent 10 Mt.

Émissions de GES

Suncor dresse un rapport sur ses émissions directes et indirectes depuis plus de dix ans et a commencé à déclarer ses émissions de portée 3 de « l'utilisation de produits vendus » en 2021. Les émissions directes, soit les émissions de portée 1, découlent de nos activités d'exploitation; les émissions indirectes, soit les émissions de portée 2, résultent de l'utilisation d'une énergie acquise, par exemple le chauffage et l'électricité; et les émissions de portée 3 proviennent d'ailleurs dans notre chaîne de valeur.

Émissions de portée 1 et 2

En 2021, les émissions de GES de portée 1 et 2 liées à notre participation correspondaient à 28,5 Mt, soit une hausse de 2,7 % par rapport à 2020. Cela découle d'une fiabilité et d'une production supérieures dans le secteur Amont et d'une production relativement invariable dans le secteur Aval, où les effets des arrêts planifiés aux installations et les répercussions durables de la baisse radicale de la demande attribuable à la pandémie en 2020 se sont fait sentir. Le rendement d'exploitation in situ supérieur, tenant compte notamment d'une hausse de la capacité nominale à Firebag et du retrait du programme albertain de réduction de la production, a compensé l'exploitation d'un seul train à Fort Hills qui a diminué sa production. Les émissions de nos installations exploitées[11] en 2021 se chiffraient à 21,6 Mt, ce qui correspond à une hausse de 3,4 % par rapport à 2020.

L'intensité des émissions de portée 1 et 2 fondées sur la valeur nette a augmenté de 1,1 % comparativement à 2020 pour s'établir à 11,8 grammes d'équivalent de dioxyde de carbone par mégajoule (g d'éq. CO_2/MJ). Cette légère hausse est attribuable à la production supérieure enregistrée à nos installations in situ, qui affichent une intensité de GES relativement supérieure et une production inférieure par rapport à Fort Hills, dont l'intensité des émissions de GES est relativement inférieure. En se basant sur les installations exploitées, l'intensité des émissions de GES, qui se chiffre à 10,9 g d'éq. CO_2/MJ, est demeurée relativement invariable.

Émissions absolues de GES de portée 1 et 2

Mt d'éq. CO_2

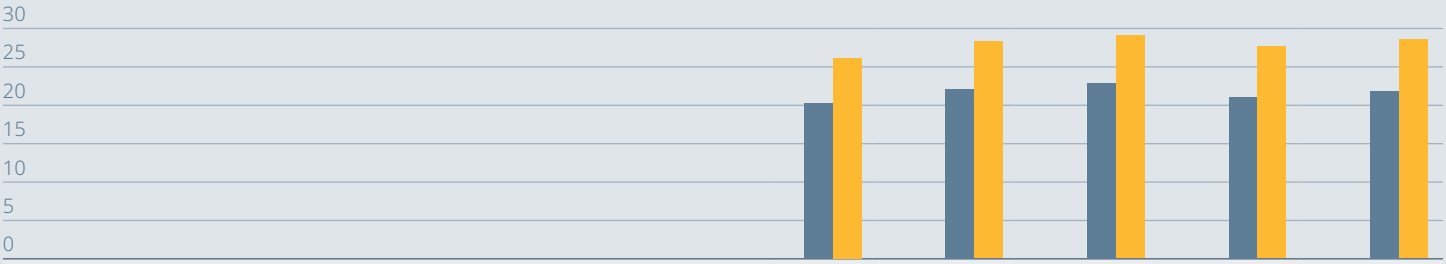

	2017	2018	2019	2020	**2021**
Émissions totales de portée 1 et 2 – actifs exploités	19,88	21,99	22,72	20,86	**21,56**
Émissions totales de portée 1 et 2 – participation	25,94	28,00	29,00	27,70	**28,45**
Production nette totale des actifs exploités – Amont et Aval *(millions de BEP)*	305,24	339,33	351,28	299,02	**309,92**
Production nette totale des actifs avec participation – Amont et Aval *(millions de BEP)*	381,89	393,23	410,09	372,16	**383,40**

		Participation (%)	2017	2018	2019	2020	**2021**
Usine de base des sables bitumineux – exploitation minière et extraction	Exploité	100,00	3,82	3,30	3,95	3,80	**3,74**
Usine de base des sables bitumineux – valorisation	Exploité	100,00	4,64	4,57	4,69	4,27	**4,29**
Sables bitumineux – Fort Hills	Exploité	54,11	S. O.*	2,15	2,26	1,95	**1,88**
Sables bitumineux – activités in situ	Exploité	100,00	5,42	6,28	5,98	5,73	**6,54**
Syncrude – exploitation minière, extraction et valorisation	Non exploité***	58,74	6,10	6,91	7,18	7,26	**7,34**
Exploration et production – Canada	Exploité	48,00	0,65	0,62	0,52	0,00	**0,00**
Exploration et production	Non exploité	25,68	0,39	0,47	0,45	0,49	**0,42****
Raffinage et logistique	Exploité	100,00	5,19	4,92	5,15	4,97	**4,96**
Carburants renouvelables	Exploité	100,00	0,16	0,16	0,17	0,14	**0,14**
Énergie renouvelable	Exploité	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**

* Les activités d'exploitation de Fort Hills ont débuté en 2018.
** Les données relatives aux émissions de GES de 2021 des actifs E et P non exploités n'avaient pas été soumises à une vérification de tiers au moment de la publication de notre Rapport climat de 2022 et pourraient faire l'objet de changements.
*** Le 30 septembre 2021, Suncor est devenue l'exploitant du projet de co-entreprise Syncrude. Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'exploitation de l'entreprise de Suncor lors du prochain cycle de rapport.
† Compte tenu de la nature intégrée des installations de cogénération, les émissions et avantages liés à la cogénération sont inclus dans les valeurs pour chaque installation.
‡ Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (nº 5).

11 Comprend 100 % des activités de Fort Hills et 0 % des activités de Syncrude en 2021.

Intensité des émissions de portée 1 et 2

	2017	2018	2019	2020	**2021**
Intensité totale des émissions de portée 1 et 2 – actifs exploités	10,31	10,04	10,07	10,89	**10,86**
Intensité totale des émissions de portée 1 et 2 – participation	10,72	11,19	11,16	11,72	**11,84**

Suncor applique la conversion suivante : 1 g d'éq. CO_2/MJ = 6,193 kg d'éq. CO_2/BEP

		Participation (%)	2017	2018	2019	2020	**2021**
Usine de base des sables bitumineux – exploitation minière et extraction	Exploité	100,00	5,96	6,13	6,47	6,80	**6,45**
Usine de base des sables bitumineux – valorisation	Exploité	100,00	5,37	5,93	5,45	5,05	**5,11**
Sables bitumineux – Fort Hills	Exploité	54,11	S. O.*	6,10	5,31	6,36	**7,00**
Sables bitumineux – activités in situ	Exploité	100,00	9,20	9,40	9,90	10,30	**9,88**
Syncrude – exploitation minière, extraction et valorisation	Non exploité***	58,74	20,32	21,11	18,61	19,87	**19,67**
Exploration et production – Canada	Exploité	48,00	8,90	8,80	7,50	0,00	**0,00**
Exploration et production	Non exploité	25,68	1,70	2,40	2,20	2,16	**2,51****
Raffinage et logistique	Exploité	100,00	5,10	5,00	5,00	5,39	**5,44**
Carburants renouvelables[12]	Exploité	100,00	28,10	27,90	29,50	29,50	**28,44**
Énergie renouvelable	Exploité	75,00	0,00	0,00	0,00	0,00	**0,00**

* Les activités d'exploitation de Fort Hills ont débuté en 2018.
** Les données relatives aux émissions de GES de 2021 des actifs E et P non exploités n'avaient pas été soumises à une vérification de tiers au moment de la publication de notre Rapport climat de 2022 et pourraient faire l'objet de changements.
*** Le 30 septembre 2021, Suncor est devenue l'exploitant du projet de co-entreprise Syncrude. Le rendement de Syncrude sera intégré aux totaux d'exploitation de l'entreprise de Suncor lors du prochain cycle de rapport.
† Compte tenu de la nature intégrée des installations de cogénération, les émissions et avantages liés à la cogénération sont inclus dans les valeurs pour chaque installation.
‡ Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce tableau et ses données, veuillez consulter les notes sur les données de performance (nº 5).

Droits d'émissions réglementaires

Pour la première fois, Suncor divulgue le volume de droits d'émissions de GES qui ont été désaffectés[13] pour respecter nos obligations en matière de conformité, afin de faire preuve d'une plus grande transparence relativement aux avantages liés aux GES de nos actions. La réglementation nous permet d'utiliser divers mécanismes de conformité, y compris les droits, qui présentent des avantages d'émissions directes. L'équipe des échanges et de l'optimisation de Suncor utilise tous ces mécanismes dans le but d'atteindre la conformité au plus bas prix. En 2021, nous avons désaffecté l'équivalent d'environ 0,6 Mt[14] d'émissions de GES permises, faisant ainsi passer nos émissions découlant des actifs avec participation de 28,5 Mt à 27,9 Mt. Ces droits proviennent principalement de nos activités qui ont enregistré un rendement d'exploitation supérieur aux points de référence réglementaires, comme la cogénération et l'énergie éolienne, auxquels s'ajoutent les droits achetés dans le cadre d'échanges applicables. Les droits représentent des réductions d'émissions réelles et vérifiées dans l'environnement qui, une fois désaffectés, concrétisent ces avantages.

Au fil du temps, nos émissions découlant des actifs avec participation seront réduites grâce aux investissements dans nos activités de base (c.-à-d. efficacité énergétique, CUSC, substitution de carburants et nouvelle technologie) et notre chaîne de valeur (c.-à.-d. électricité sobre en carbone, carburants renouvelables, hydrogène et notre

12 Les carburants renouvelables peuvent afficher une intensité carbonique de portée 1 et 2 relativement élevée en raison de l'énergie nécessaire pour convertir la biomasse en carburants liquides qui sont compatibles avec les moteurs des véhicules. L'avantage des carburants renouvelables sur le plan des GES est que le carbone émis pendant leur combustion est éliminé de l'atmosphère pendant leur phase de croissance.
13 Un droit est désaffecté lorsqu'il est inscrit sur une plateforme et désaffecté par une entité, après quoi il ne peut plus être acheté ou vendu.
14 Les désaffectations liées aux droits d'émissions d'une année donnée ne correspondent pas nécessairement aux exigences de conformité. Dans le cas du système de plafonnement et d'échange du Québec, la conformité se produit sur un cycle de trois ans et les droits désaffectés de 2021 reflètent la conformité pour la période 2018-2020.

lien avec les clients). Nous nous attendons à ce que la plupart de ces investissements réduisent directement nos émissions découlant des actifs avec participation ou génèrent des droits qui pourraient être désaffectés à des fins de conformité.

Émissions de portée 3

Suncor appuie la divulgation des émissions de portée 3 afin de mieux comprendre les sources d'émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique et les secteurs où elle peut influer le plus. Les émissions de portée 3 proviennent des activités de production et de consommation en dehors de notre exploitation et comptent 15 catégories conformément au Protocole des GES[15]. Les émissions de GES découlant de « l'utilisation de produits vendus » (catégorie 11) forment de loin la catégorie d'émissions de portée 3 la plus substantielle pour Suncor. Cette situation cadre avec celle d'autres producteurs énergétiques intégrés. Une analyse a démontré que de 70 % à 80 %[16] des émissions de GES du cycle de vie des produits de combustibles fossiles proviennent de leur combustion.

Compte tenu de la nature intégrée des activités de Suncor, les émissions découlant de « l'utilisation de produits vendus » peuvent être calculées à diverses étapes de production. L'International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) propose une certaine orientation relativement aux méthodologies, aux facteurs et aux éléments de rapport dont Suncor a tenu compte dans le calcul de ces émissions. Étant donné l'incertitude de l'estimation des émissions attribuables à « l'utilisation de produits vendus » et par souci de transparence, nous présentons ces émissions à l'aide de trois méthodologies différentes.

Intensité carbonique des produits énergétiques

L'intensité carbonique des produits énergétiques correspond à l'intensité carbonique estimée des activités de Suncor. Elle tient compte des émissions directes (portée 1), des émissions indirectes (portée 2) et des émissions découlant de l'utilisation de produits vendus (portée 3, catégorie 11) moyennes pondérées aux installations[17], en tant que fonctions du rendement total de l'énergie de Suncor, dont la production de carburants renouvelables et d'énergie sobre en carbone. Selon cette méthodologie, l'intensité carbonique nette approximative des produits énergétiques de Suncor se chiffre à 85,6 g d'éq. CO_2/MJ en 2021. Les détails relatifs à l'intensité carbonique de divers produits sont affichés dans le diagramme *Intensité carbonique des produits énergétiques* aux fins de comparaison illustrative. L'intensité carbonique à l'utilisation finale des carburants renouvelables et de l'hydrogène est nulle; par conséquent, la production et l'utilisation accrues de ces produits réduiront l'intensité carbonique globale des produits au fil du temps.

Émissions de portée 3 estimées découlant de « l'utilisation de produits vendus » (catégorie 11) en fonction de trois méthodologies[18]

Émissions de portée 3	Méthodologie	Questions à considérer
128 Mt d'éq. CO_2	**Production Amont** • Volume de pétrole extrait du sol selon la participation directe • Présume que le pétrole brut produit a été complètement utilisé	• Représente la quantité totale de carbone d'origine fossile qui a fait l'objet d'une exploitation minière et d'une extraction par Suncor • Surestime les émissions de la combustion (c.-à-d. que le pétrole brut n'est pas tout utilisé comme combustible) • Ne comprend pas le pétrole brut tiers qui est acheté et envoyé aux raffineries de Suncor
55 Mt d'éq. CO_2	**Débit de raffinage** • Volume de produit déplacé dans les raffineries de Suncor; Suncor raffine seulement une portion de sa production totale de pétrole brut • Présume que les produits tirés de la production ont été complètement utilisés	• Représente la quantité totale de carburant raffiné produit par Suncor, y compris à partir des charges d'alimentation achetées à des tiers • Exclut les émissions provenant de la combustion des charges d'alimentation de Suncor vendues à d'autres raffineries
24 Mt d'éq. CO_2	**Ventes de produits de marque** • Volume de ventes de produits raffinés aux clients des établissements de détail • Reconnaît les ventes de carburants renouvelables, auxquelles aucune émission de portée 3 n'est associée	• Représente les émissions découlant de l'utilisation par les clients des établissements de détail du carburant vendu par Petro-Canada et (ou) Suncor et présume que toutes ces émissions ont été soumises à une combustion • La méthodologie exclut les volumes de ventes en gros • Exclut les émissions découlant de la combustion des charges d'alimentation de Suncor vendues à d'autres parties aux fins de traitement et de ventes

15 World Resources Institute and World Business Council for Sustainable Development, « Technical Guidance for Calculating Scope 3 Emissions (Version 1.0) », 2013, accessible en ligne.
16 Gouvernement du Canada, « Sables bitumineux : une ressource stratégique pour le Canada, l'Amérique du Nord et le marché mondial », mai 2015, accessible en ligne.
17 Calculs effectués selon la méthode de production du secteur Amont.
18 Les estimations des émissions de portée 3 pour l'utilisation de la production d'énergie de Suncor sont fournies conformément à la catégorie 11 de la méthodologie de l'IPIECA, qui envisage la comptabilisation pour les produits au point d'extraction, de traitement ou des ventes. Ces estimations de portée 3 ne peuvent s'ajouter l'une à l'autre. Chaque catégorie est calculée à l'aide de conditions limites différentes.

Émissions de GES

Intensité carbonique des produits énergétiques

g d'éq. CO_2/MJ (basé sur la participation)

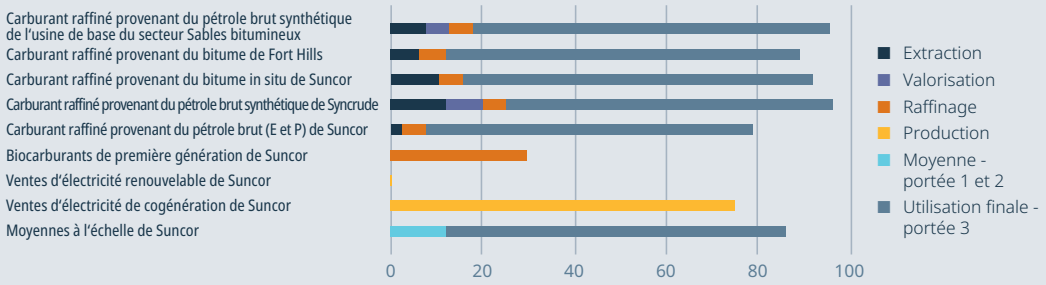

Intensité carbonique moyenne – portée 1 et 2
11,8 g d'éq. CO_2/MJ

Intensité carbonique moyenne à l'utilisation finale – portée 3
73,8 g d'éq. CO_2/MJ

Intensité totale – portée 1, 2 et 3
85,6 g d'éq. CO_2/MJ

Occasions à saisir dans notre chaîne de valeur

Tandis que nous travaillons à réduire nos propres émissions de GES, nous collaborerons avec les fournisseurs pour contribuer à la réduction de leurs émissions et soutenir nos clients à la recherche d'options énergétiques plus propres. Suncor est un grand consommateur d'énergie, de biens matériels et de services prévus par contrat, et la chaîne d'approvisionnement en aval pour les produits de Suncor peut être vaste sur le plan géographique. La première étape de la gestion élargie des émissions de GES à l'échelle de notre chaîne de valeur vise à mesurer et déclarer les émissions en recueillant les données quantitatives et qualitatives dans l'ensemble des catégories d'émissions de portée 3 et en concentrant nos efforts sur les plus importantes.

Bon nombre de secteurs de notre entreprise offrent des occasions de favoriser et d'appuyer les réductions carboniques d'un bout à l'autre du réseau. Nous élargissons la divulgation des émissions de portée 3 pour démontrer notre parcours vers une décarbonisation plus vaste, et nous cherchons à mieux comprendre toutes les quinze catégories d'émissions de portée 3 et les secteurs où nous pouvons avoir la plus grande incidence. L'occasion d'influer sur ces émissions dépend de la disponibilité des données et de notre capacité à prendre des mesures d'atténuation, ce qui nous limite dans bon nombre de cas. Bien que « l'utilisation de produits vendus » forme la catégorie d'émissions de portée 3 la plus substantielle, nous déployons également des efforts de collaboration avec nos fournisseurs, prestataires de services et autres partenaires d'affaires dans le but de réduire les émissions dans l'ensemble de notre chaîne de valeur, y compris dans les secteurs des biens et services achetés et des biens d'investissement, des activités liées aux carburants et à l'énergie, et du traitement des produits vendus.

Émissions de portée 3

Amont

- **Biens et services achetés / Biens d'investissement** — ○ ■■■
- **Activités liées aux carburants et à l'énergie** — ○○ ■■
- **Transport et distribution** — ○ ■
- **Déchets produits dans le cadre des activités** — ○○ ■■
- **Déplacements d'affaires** — ○○ ■■
- **Déplacements des employés** — ○○○ ■■■
- **Actifs loués** — ○○○ ■■

Aval

- **Utilisation de produits vendus** — ○○○ ■■
- **Traitement des produits vendus** — ○○ ■
- **Transport et distribution** — ○ ■■
- **Traitement de fin de vie des produits vendus** — ○ ■■
- **Actifs loués** — ○○ ■
- **Franchises** — ○○ ■
- **Investissements** — ○○ ■

Pertinence[19]: < 1% | 1 – 10% | > 10%

	Faible	Moyen	Élevé
Disponibilité des données	○	○○	○○○
Actions/mesures d'atténuation	■	■■	■■■

19 Portion estimée des émissions de GES de portée 3 totales de Suncor.

Émissions de GES

Suncor et les catégories d'émissions de GES de portée 3

	Catégorie – émissions GES (portée 3)	Ces émissions à Suncor
Secteur Amont dans la chaîne de valeur de Suncor	1 Biens et services achetés	Émissions associées à la fabrication des biens achetés pour une utilisation aux installations et provenant des services fournis
	2 Biens d'investissement	Semblables aux émissions de catégorie 1 (biens achetés), sauf qu'elles ont tendance à découler d'articles de grande valeur qui conservent une valeur en capital après l'achat
	3 Carburant et énergie	Émissions découlant de la production de l'énergie achetée et utilisée
	4 Transport et distribution	Émissions provenant du transport des biens vers une installation de Suncor, dont le transport par pipeline du gaz naturel et l'expédition des biens
	5 Déchets engendrés pendant l'exploitation	Émissions de cycle de vie des déchets éliminés, notamment de sources comme les sites d'enfouissement
	6 Déplacements d'affaires	Émissions découlant des véhicules utilisés par le personnel de Suncor pour les voyages d'affaires à l'extérieur des installations de Suncor, par exemple les avions et les automobiles
	7 Déplacements des employés	Émissions découlant de l'utilisation de véhicules par le personnel de Suncor pour se rendre aux installations
	8 Actifs loués	Émissions découlant de l'exploitation des bâtiments et des installations dont Suncor n'est pas le propriétaire et l'exploitant direct
Secteur Aval dans la chaîne de valeur de Suncor	9 Transport et distribution	Émissions liées au transport des produits de Suncor vers le marché, là où ces activités sont exécutées par une entreprise autre que Suncor
	10 Traitement des produits vendus	En ce qui concerne les matières premières et les produits bruts, émissions découlant du traitement subséquent pour former un produit final à une raffinerie autre qu'une raffinerie Suncor; la majorité des émissions provenant du traitement de nos produits sont déjà incluses dans nos émissions de portée 1
	11 Utilisation des produits vendus	Émissions provenant de l'utilisation du produit par le client final; pour Suncor, il s'agit en grande partie des émissions de la combustion des combustibles fossiles
	12 Traitement de fin de vie	Émissions de fin de vie des biens durables (p. ex., produits pétrochimiques, asphalte)
	13 Actifs loués	Émissions des installations appartenant à Suncor et louées à un locataire ou un autre exploitant
	14 Franchises	Émissions provenant des installations dont le propriétaire et l'exploitant sont un tiers, mais sous une marque de Suncor
	15 Investissements	Émissions liées aux activités d'exploitation ou aux installations dans lesquelles Suncor a investi en partie; ces émissions sont déjà déclarées dans la portion de l'« action participative » des émissions de portée 1 de Suncor

Émissions découlant de l'hydrogène acheté

Bien qu'il soit compliqué d'estimer la plupart de nos émissions de portée 3 découlant des biens et services achetés (catégorie 1), nous comprenons bien les émissions attribuables à notre hydrogène acheté et importé qui est destiné aux raffineries d'Edmonton et de Sarnia. En 2021, ces achats d'hydrogène ont engendré 1,47 Mt d'éq. CO_2. Il existe une occasion de former un partenariat avec nos fournisseurs pour réduire ces émissions de portée 3. Notre partenariat avec ATCO dans le cadre d'un projet d'hydrogène bleu à notre raffinerie d'Edmonton permet de diminuer considérablement les émissions découlant de l'hydrogène importé et prouve que ce concept peut faire l'objet de collaborations entre Suncor et ses partenaires du reste de la chaîne de valeur.

Annexe

> Données sur la performance
> Notes relatives aux données sur la performance
> Mises en garde

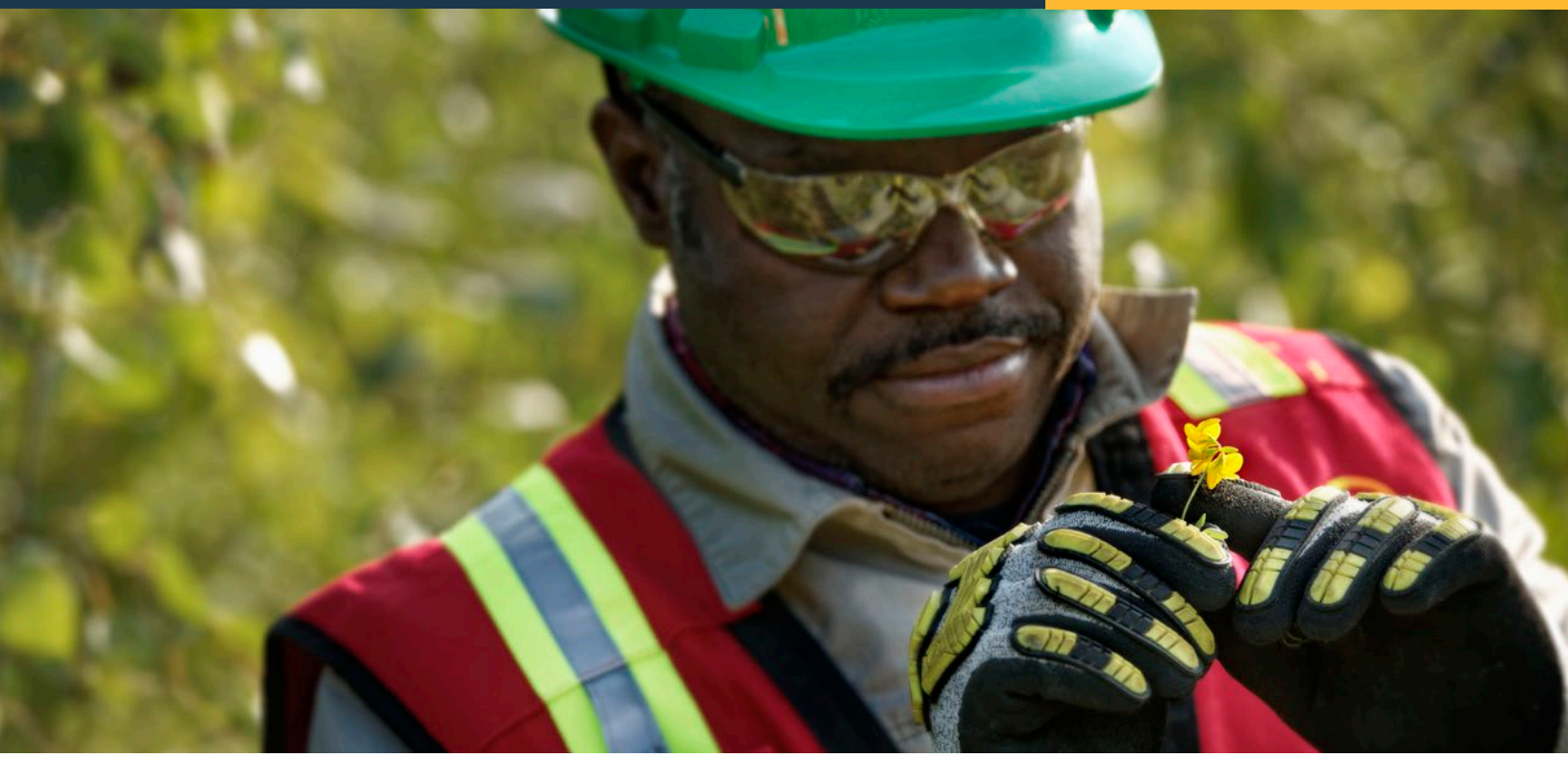

À propos du présent rapport

Suncor produit depuis longtemps des rapports sur le rendement lié à l'environnement, au volet social et à la gouvernance dans son Rapport sur le développement durable annuel, son Rapport climat, son Rapport annuel, sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction, sa notice annuelle et son formulaire 40-F, et en soumettant des données à plusieurs organismes tiers de déclaration des indices et des changements climatiques.

Nous voyons d'un bon œil le fait que toutes les parties intéressées puissent bénéficier de plus amples renseignements sur la manière dont Suncor aborde les changements climatiques et sa perspective de l'avenir énergétique. Le partage de nos méthodes de gestion des risques et occasions liés au climat favorise également un apprentissage collaboratif avec les parties intéressées relativement aux initiatives de réduction des émissions de carbone et au rendement en cette matière.

Le présent rapport sur le climat, qui en est à sa sixième parution annuelle, sert de complément aux données sur le rendement en matière de développement durable trouvées dans notre Rapport sur le développement durable annuel et permet une amélioration continue de notre approche en matière de divulgation de données financières associées au climat. Nous appuyons et suivons les recommandations du groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD). Notre tableau de conformité au TCFD se trouve dans notre nouvel indice de déclaration ESG. Le Rapport climat forme un fichier qui s'ajoute au Rapport sur le développement durable et il reflète les détails de notre stratégie, y compris les changements apportés à nos limites en matière de déclaration.

Nous évaluons constamment les occasions de divulgation appropriées pour nous assurer d'offrir une perspective transparente et élargie portant sur notre stratégie à long terme en matière de climat, tout en reconnaissant les défis de fournir de l'information prospective en respectant les exigences de divulgation financière des autorités de réglementation.

Ce rapport sur le climat contient certains renseignements et énoncés de nature prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes et américaines applicables régissant les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente publication comprennent des énoncés sur les objectifs, les cibles, les réductions, les investissements, les technologies et les occasions se rapportant aux émissions et aux GES de Suncor, y compris les avantages et les coûts à cet égard et les futurs plans d'affectation du capital. Veuillez consulter la page Avis juridiques et protection des renseignements personnels de notre site Web pour en savoir plus sur les énoncés prospectifs.

suncor.com

En date du 22 juin 2022

Données sur la performance

Nos données sur la performance en matière de développement durable présentent des données annuelles (du 1er janvier au 31 décembre) sur le plan économique, social, économique et la gouvernance pour l'année 2021, ainsi que les tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Les données déclarées représentent les actifs détenus et exploités par Suncor, et les données sur les GES représentent tous les actifs avec participation de Suncor, sauf indications contraires. Toutes les données accompagnées du symbole (A) étaient incluses dans la portée de la mission de certification de Ernst & Young LLP limited. Les notes relatives aux données sur la performance fournissent des renseignements supplémentaires concernant les conditions limites spécifiques, les changements dans la méthodologie et les retraitements de données et incluent aussi des définitions, selon le cas. Les données ne sont pas toutes cohérentes avec notre Rapport annuel 2021 en raison des différences de limites de déclaration.

Des informations supplémentaires peuvent également être téléchargées sur le site suncor.com.

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Performance opérationnelle[4]					
Production nette totale des actifs exploités – Amont et Aval *millions de m^3 /an*	48,53	53,95	55,85	47,54	**49,27 (A)**
Production nette totale des actifs exploités – Amont et Aval *millions de bep/an*	305,24	339,33	351,28	299,02	**309,92 (A)**
Volumes traités et production nette des actifs exploités – Amont *millions de m^3 d'équivalent pétrole/an*	27,22	34,19	36,00	28,80	**30,94 (A)**
Volumes traités et production nette des actifs exploités – Amont *millions de bep/an*	171,21	215,05	226,40	181,15	**194,63 (A)**
Production nette des actifs exploités – Aval *millions de m^3 de produits raffinés/an*	27,98	26,92	27,57	25,25	**24,97 (A)**
Production nette des actifs exploités – Aval *millions de bep/an*	175,99	169,32	173,42	158,81	**157,04 (A)**
Production nette totale des actifs avec participation – Amont et Aval *millions de bep/an*	381,89	393,23	410,09	372,16	**383,40**
Volumes traités et production nette des actifs avec participation – Amont *millions de bep/an*	251,88	268,98	285,22	254,36	**266,79**
Production nette des actifs avec participation – Aval *millions de bep/an*	174,45	169,35	173,42	158,74	**158,36**
Production d'éthanol *millions de litres d'éthanol/an*	407,80	402,00	399,57	335,95	**343,44**
Énergie éolienne produite *MWh*	76 589	100 850	98 419	96 952	**114 009**
Carburants renouvelables mélangés *milliards de litres*	1,12	1,13	1,14	1,44	**1,54**
Gaz à effet de serre (GES) et énergie[5,6]					
Émissions totales de GES (portée 1 et 2) – actifs exploités *milliers de tonnes d'éq. CO_2*	19 878	21 990	22 722	20 856	**21 557 (A)**
Émissions de GES (portée 1) *milliers de tonnes d'éq. CO_2*	18 509	20 577	21 377	19 565	**20 159**
Émissions de GES (portée 2) *milliers de tonnes d'éq. CO_2*	1 369	1 413	1 345	1 292	**1 398**
Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités *kg/bep*	63	62	62	66	**66 (A)**
Intensité des émissions totales de GES – actifs exploités *g/MJ*	10,3	10,0	10,1	10,9	**10,9**
Émissions totales de GES (portée 1 et 2) – actifs avec participation *milliers de tonnes d'éq. CO_2*	25 945	27 997	28 997	27 703	**28 452**

Données sur la performance

Indicateurs – Suncor (ensemble de l'entreprise)	2017	2018	2019	2020	2021
Intensité des émissions totales de GES – actifs avec participation *kg/bep*	64	68	68	71	**72**
Intensité des émissions totales de GES – actifs avec participation *g/MJ*	10,7	11,2	11,2	11,7	**11,8**
Émissions de GES (portée 3) – catégorie 11 (production du secteur Amont) *milliers de tonnes d'éq. CO_2*	–	–	–	122 900	**127 600**
Consommation d'énergie *millions de GJ*	301,98	336,10	346,31	320,05	**334,47**
Consommation directe d'énergie *millions de GJ*	287,89	328,30	340,33	315,29	**325,60**
Consommation indirecte d'énergie *millions de GJ*	14,08	7,78	5,98	4,76	**8,87**
Intensité énergétique *GJ/bep*	0,99	0,99	0,99	1,07	**1,08**
Production brute d'électricité par cogénération *millions de MWh*	5,09	7,24	7,03	7,09	**6,34**
Exportation nette d'électricité par cogénération *millions de MWh*	2,34	3,67	3,33	3,52	**3,27**

Notes relatives aux données sur la performance

1 Aperçu

Les données sur la performance fournies dans les tableaux et graphiques de notre Rapport sur le développement durable fournissent des données annuelles (1er janvier au 31 décembre) sur le plan économique, social, économique et la gouvernance pour l'année 2021, avec des tendances sur cinq ans lorsque cela est possible. Veuillez noter que les totaux d'entreprise peuvent ne pas correspondre exactement en raison de l'arrondissement. Ces notes fournissent des détails supplémentaires sur les conditions limites et sur les modifications touchant les méthodologies, les définitions, la structure des segments commerciaux ou les données historiques. Nous avons également mis en place nos propres lignes directrices et définitions internes pour la collecte de données et l'établissement de rapports.

2 Limites de déclaration

À l'exception des redevances, qui représentent la participation de Suncor dans les entreprises communes, les données sur la performance environnementale et sociale sont recueillies et publiées pour toutes les installations exploitées par Suncor (en totalité et non ajustées pour la participation de Suncor), et nos actifs avec participation dans des coentreprises exploités par d'autres entreprises ne sont pas inclus (à l'exception de nos données sur les émissions de GES, qui sont maintenant publiées sur une base d'actifs exploités et avec participation). Chaque année, des activités de maintenance planifiées et non planifiées peuvent se dérouler aux installations, ce qui peut avoir une incidence sur les tendances constantes année après année. Les données sur les installations achetées et ensuite exploitées par Suncor dans une année de déclaration ne sont pas incluses dans les totaux à moins que les installations aient été détenues ou exploitées pendant toute l'année (12 mois).

3 Sommaire des secteurs commerciaux et d'exploitation inclus dans les données sur la performance

a. Les totaux pour Suncor correspondent à la consolidation des données lorsque cela est pertinent et applicable.

b. Les données pour le secteur Amont (usine de base) comprennent les installations d'exploitation minière Millennium et North Steepbank, les installations d'extraction et de valorisation, l'installation intégrée de cogénération Poplar Creek (détenue et exploitée par Suncor depuis 2015) et l'infrastructure connexe à ces actifs, mais ne comprennent pas Syncrude.

c. Secteur Amont (Fort Hills).

d. Les données pour le secteur Amont (Sables bitumineux – exploitation in situ) comprennent la production de bitume tirée des sables bitumineux aux installations Firebag et MacKay River et l'infrastructure connexe.

e. Les données pour le secteur Amont – Exploration et production (E et P) comprennent :

- Le navire de production, de stockage et de déchargement Terra Nova du secteur E et P au large de la côte Est du Canada. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, Suncor et les copropriétaires de Terra Nova ont finalisé une entente pour aller de l'avant avec le projet de prolongation de la durée de vie de l'actif, qui devrait prolonger la durée de vie de la production d'environ 10 ans, fournissant 70 millions de barils de ressources supplémentaires au partenariat.
- Suncor détient une participation non exploitée dans d'autres actifs du secteur E et P au Canada et à l'étranger. Veuillez visiter www.suncor.com.

f. Les données pour le secteur Aval (Raffinage et logistique) comprennent des activités de raffinage à Montréal, au Québec, à Sarnia, en Ontario, à Edmonton, en Alberta et à Commerce City, au Colorado. Suncor exploitait précédemment une division de lubrifiants à Mississauga, en Ontario, qui a été vendue le 1er février 2017. Les données sur la performance de 2017 reflètent cette vente. Les autres actifs comprennent une usine pétrochimique et une installation de récupération du soufre à Montréal ainsi que des pipelines et des terminaux au Canada et aux États-Unis. Des renseignements supplémentaires sur notre secteur Aval sont disponibles sur le site suncor.com.

g. Les données pour le secteur Carburants renouvelables et électricité comprennent les installations éoliennes exploitées par Suncor, et les graphiques contiennent des données sur l'usine d'éthanol de St. Clair, située en Ontario.

h. Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude le 30 septembre 2021. La participation de Suncor de 58,74 % demeure inchangée. Dans le rapport de cette année, les indicateurs clés de Syncrude sont mis en évidence et présentés séparément dans le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pouvant être téléchargé sur le site suncor.com. Comme Suncor a pris en charge l'exploitation de Syncrude à la fin du troisième trimestre de 2021, les données de Syncrude ne

Notes relatives aux données sur la performance

sont pas intégrées aux totaux pour l'ensemble de l'entreprise de Suncor. Les seules exceptions concernent les données sur les GES et les investissements dans la collectivité, présentées conformément au taux de participation de Suncor et similaires à celles des rapports précédents, ainsi que les données sur les effectifs et la diversité, qui sont entièrement intégrées. Les données de Syncrude ont été élaborées en tenant compte des normes GRI et SASB, et elles sont fournies dans le document détaillé sur le rendement en matière de développement durable de 2022 disponible sur le site suncor.com. L'ensemble des divulgations requises par les normes GRI et SASB, telles que décrites dans l'Index des divulgations ESG 2022, n'ont pas toutes été utilisées pour Syncrude comme Suncor n'a pas exploité le projet Syncrude pendant toute l'année civile 2021 et que ses données n'ont pas été intégrées aux totaux d'entreprise pour l'ensemble de Suncor. Les données de Syncrude seront intégrées aux totaux d'entreprise pour l'ensemble de Suncor et alignées conformément aux normes requises dans une prochaine déclaration en matière de développement durable.

4 Notes sur la performance opérationnelle et la production

a. Voir les Mises en garde, car les barils d'équivalent pétrole et les mètres cubes d'équivalent pétrole peuvent être trompeurs comme indication de la valeur.

b. La production de l'usine de base du secteur Sables bitumineux est la production de pétrole brut synthétique sulfureux et peu sulfureux associée à l'exploitation minière, à l'extraction et à la valorisation et inclut des volumes non traités. La production présentée ici peut différer de celle présentée dans notre Rapport annuel 2021.

c. La production de Fort Hills est une production de bitume léger partiellement valorisé associée au procédé de traitement des mousses au solvant paraffinique.

d. Syncrude produit du pétrole brut Sweet Premium. La production du pétrole brute Sweet Premium devient la propriété des participants à la coentreprise de Syncrude au moment où celui-ci quitte l'installation de Syncrude.

e. La production in situ comprend des ventes nettes de bitume associées au total des produits commercialisables de l'installation.

f. La production de la côte Est (Terra Nova) est la quantité totale de produits vendus, sans le combustible brûlé à la torche ou produit à l'interne. La production à l'installation Terra Nova est interrompue depuis le quatrième trimestre de 2019. En 2021, Terra Nova est demeurée une installation non productrice et à la fin de 2021, le NPSD a fait l'objet de travaux de maintenance avant de passer en cale sèche à Ferrol, en Espagne. Un retour sécuritaire aux activités est prévu avant la fin de 2022.

g. La production nette du secteur Raffinage et logistique est déclarée à l'échelle de l'unité commerciale, c'est-à-dire que les transferts entre nos installations ont été retirés des totaux de production des installations.

h. La production de l'usine d'éthanol de St. Clair correspond à l'éthanol produit et elle est convertie en mètres cubes d'équivalent pétrole, à valeur d'énergie équivalente.

i. La production d'énergie éolienne, exprimée en mégawattheures, est la production tirée des parcs éoliens exploités par Suncor (en totalité et non ajustée pour la participation de Suncor).

j. Des mélanges d'essence et d'éthanol sont fabriqués à nos raffineries de Sarnia, de Montréal, de Commerce City et d'Edmonton.

k. Les données sur la production ne correspondent pas à celles présentées dans notre Rapport annuel 2021 en raison des différentes limites de déclaration.

5 Notes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES)

5.1 Coefficients d'émission de GES

Les coefficients d'émission nous permettent d'évaluer les émissions de GES au moyen d'une unité de données disponibles sur les activités (c'est-à-dire, quantité de combustible consommé ou de produit obtenu). Le paramètre de mesure utilisé dans notre Rapport sur le développement durable pour les émissions de GES est exprimé en tonnes métriques d'équivalent dioxyde de carbone (éq. CO_2). Il s'agit de l'unité couramment utilisée pour la déclaration de GES qui représente les volumes de gaz pour lesquels des études ont démontré un effet sur l'atmosphère planétaire. Équivalent CO_2 signifie que les GES individuels ont été multipliés par leur potentiel de réchauffement de la planète (PRP) évalué par rapport à celui du dioxyde de carbone (CO_2). Le présent rapport (à l'instar de nos Rapports sur le développement durable de 2015 à 2021) utilise les PRP sur 100 ans publiés dans le quatrième rapport d'évaluation (2007) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui s'alignent sur plusieurs autorités en matière de déclaration

Notes relatives aux données sur la performance

des GES, incluant Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis. Les principaux impacts découlant de l'utilisation des PRP émis par le quatrième rapport d'évaluation du GIEC seront modifiés et mis à jour après la publication du dernier rapport d'évaluation en 2022.

5.2 Mesure des sources d'émissions potentielles de GES

En tant qu'entreprise énergétique intégrée active dans de nombreux territoires et secteurs, nous utilisons plusieurs protocoles de coefficients d'émission différents élaborés à l'extérieur et acceptés publiquement pour développer des méthodes de calcul des émissions propres à chaque installation. Nous sélectionnons le protocole approprié en fonction du type de combustible propre à l'installation et de sa composition, de la source d'émission et de l'installation ou du territoire concerné. Comme exigé par les organismes de réglementation et vérifié par des vérificateurs externes, nous utilisons les protocoles et méthodologies relatifs aux GES acceptés pour déterminer le profil global de nos émissions.

En plus d'utiliser les coefficients d'émission propres aux combustibles, certaines émissions de GES sont calculées à l'aide du taux de consommation propre au processus ou à l'équipement, comme la durée de fonctionnement en heures, et non pas du volume de carburant. Bon nombre de nos installations ont des processus complexes qui exigent des méthodologies et des coefficients d'émission particuliers pour calculer avec précision leurs émissions.

Nos installations utilisent principalement les protocoles et méthodologies exigés dans leur territoire d'exploitation. Toutefois, si aucune méthodologie prescrite n'est exigée, il peut être nécessaire d'utiliser une combinaison de méthodologies normalisées pour une même installation si des facteurs particuliers à l'installation et au secteur ne peuvent être couverts par une seule norme ou un seul règlement. Il peut arriver à l'occasion que certains coefficients d'émission plus précis – mesurés, calculés à partir de données de composition ou fournis par un fabricant – soient disponibles pour un équipement spécifique. Ces coefficients sont privilégiés afin de garantir la meilleure qualité de données qui soit et l'utilisation des mesures les plus justes.

Dans la mesure du possible, les facteurs d'émissions particuliers sont calculés à partir de données mesurées réelles par rapport à des facteurs génériques estimés par défaut. Dans d'autres cas, par exemple pour calculer les émissions indirectes provenant de l'électricité achetée à l'extérieur, nous utilisons tout d'abord des coefficients propres à l'installation, puis des coefficients prescrits par les organismes de réglementation, le cas échéant, et finalement, les coefficients d'émission publiés pour les sources d'émissions restantes.

En raison de la nature unique de chaque installation, nous avons plus de 1 400 coefficients d'émission standards dans notre Système de gestion de l'information environnementale qui s'appliquent à différentes installations. Ce nombre n'inclut pas les milliers de coefficients additionnels calculés quotidiennement pour différents combustibles et différentes installations selon une analyse de la composition du combustible. Ces coefficients nous donnent des données en temps réel sur la composition du gaz et le contenu en carbone qui en découle.

5.3 Rôle de la réglementation sur la déclaration des GES

Plusieurs territoires ont élaboré ou sont en train d'élaborer des exigences normatives qui spécifient les coefficients à utiliser. Par exemple, l'EPA et les organismes de réglementation de la Western Climate Initiative au Québec et en Colombie-Britannique ont tous exigé que les exploitants utilisent les coefficients spécifiés pour l'année de déclaration 2021. L'Alberta exige que les grands émetteurs utilisent la méthode et les coefficients d'émission normalisés utilisés conformément au règlement Technology Innovation and Emission Reduction Regulation (TIER). Chacune de nos installations qui fait une déclaration dans le cadre du TIER a fait l'objet d'une vérification favorable (approuvée) pour l'année de déclaration 2021 à un niveau d'assurance raisonnable. L'ensemble des vérifications ne sont pas finales au moment de la publication de ce rapport.

5.4 Pratiques et méthodologies normalisées en matière de GES

Des agences externes ont développé des méthodologies normalisées et acceptées par l'ensemble de l'industrie que les exploitants peuvent utiliser en l'absence de méthodes prescrites. Les pratiques et méthodologies normalisées que nous suivons sont largement acceptées, bien établies et documentées, de sorte que les données résultantes peuvent être vérifiées par les gouvernements et les tiers et appliquées uniformément à l'échelle de l'industrie et d'une année à l'autre.

Voici une liste partielle des méthodologies normalisées et des documents de référence utilisés :

- American Petroleum Institute Compendium of Greenhouse Gas Emissions Methodologies for the Oil and Natural Gas Industry, 2009
- US EPA Mandatory Greenhouse Gas Reporting Rule

Notes relatives aux données sur la performance

- Quatrième rapport d'évaluation 2007 du GIEC
- World Business Council for Sustainable Development/World Resources Institute Greenhouse Gas Protocol: A Corporate Accounting and Reporting Standard 2004
- Lignes directrices 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre
- Western Climate Initiative (WCI) Design for the WCI Regional Program, juillet 2010
- Final Essential Requirements for Mandatory Reporting – Amended for Canadian Harmonization, 2011
- Western Climate Initiative (WCI) Final Essential Requirements of Mandatory Reporting: Amended for Canadian Harmonization, 2013
- Alberta Greenhouse Gas Quantification Methodologies (Technology Innovation and Emission Reduction Regulation) (Version 2.2)
- Regulation respecting mandatory reporting of certain emissions of contaminants into the atmosphere 2021
- Exigences relatives à la quantification des gaz à effet de serre du Canada (Programme de déclaration des gaz à effet de serre), 2020
- Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada, 1990-2019

5.5 Notes complémentaires sur les GES

a. Les émissions de GES sont calculées à l'aide de méthodologies propres à l'installation qui ont été acceptées par les autorités compétentes auprès desquelles chaque installation est tenue de déclarer ses émissions de GES. Nous appliquons la méthodologie prescrite par chacune des autorités compétentes, et s'il n'en existe pas, les méthodes les plus appropriées et les plus précises disponibles sont utilisées pour quantifier chaque source d'émission.

b. Les émissions absolues d'éq. CO_2 représentent le total des émissions de portée 1 et 2 sans utilisation de crédit pour la production d'électricité sobre en carbone. Le crédit d'électricité est calculé en utilisant l'électricité produite par cogénération exploitée par Suncor exportée vers le réseau de l'Alberta et l'intensité avec laquelle cette électricité est générée. Il est utilisé pour déterminer l'intensité des émissions de GES, pour nos actifs exploités.

c. Les émissions de GES absolues (totales) sont la somme des émissions directes et indirectes.
   - Les émissions absolues des actifs exploités représentent la totalité des actifs exploités.
   - Les émissions absolues des actifs dans lesquels nous détenons une participation sont établies à partir des participations directes de Suncor pour les actifs exploités et non exploités.

d. Le calcul de l'intensité totale de Suncor incorpore la production nette de l'installation, moins les transferts internes, ce qui fournit une valeur de la production correspondant à nos ventes de produits sur le marché. L'intensité totale de Suncor n'équivaudra donc pas à la moyenne pondérée de l'intensité des unités commerciales.

e. La méthodologie utilisée pour déclarer les émissions indirectes des activités in situ (MacKay River) depuis 2014 comprend l'électricité achetée au réseau, ainsi que l'électricité et la vapeur achetées à la centrale de cogénération de TransCanada, une tierce partie. Les unités de cogénération de Firebag sont détenues et exploitées par Suncor; par conséquent, toutes les émissions générées par la cogénération contribuent au total des émissions directes, y compris les émissions attribuables à l'électricité vendue au réseau de l'Alberta.

f. Les émissions de GES directes (portée 1) correspondent à celles provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise déclarante. Les émissions de GES directes du secteur Raffinage et logistique ne sont pas déduites des transferts de CO_2 à des tierces parties, notamment à des entreprises du secteur des boissons et de l'alimentation.

g. Les émissions indirectes de GES (portée 2) sont des émissions liées à l'énergie qui résultent de nos activités, mais qui proviennent de sources détenues ou contrôlées par une autre entreprise (par exemple, achat de services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement). La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) à d'autres installations de Suncor. Les émissions sont calculées au moyen des données fournies par les fournisseurs actuels lorsque cela est possible et au moyen des données publiées si les données du fournisseur ne sont pas disponibles.

h. Les émissions de GES indirectes (portée 3) sont notre catégorie 11, utilisation de produits vendus.

i. Les émissions de portée 3 publiées dans la section des données sur la performance ne reflètent que les émissions de Suncor de catégorie 11 spécifiques à notre production - Amont seulement. Des renseignements supplémentaires sur les émissions de Suncor

Notes relatives aux données sur la performance

de catégorie 11 ont été déclarés dans les catégories suivantes dans le Rapport climat 2021 en fonction des secteurs suivants de nos activités intégrées :

- Production – Amont : La majorité des volumes d'hydrocarbures produits à partir des actifs exploités et non exploités par Suncor sur la base d'une participation directe doivent être transformés en produits raffinés et éventuellement utilisés comme combustible. Les volumes de production de bitume de Firebag et du secteur Sables bitumineux - exploitation minière ont été ajustés pour tenir compte du coke brûlé et entreposé sur place. Les volumes de coke vendus à des tiers pour la combustion ont été inclus dans le rapport de cette année. Les volumes de production de bitume de tous les actifs ont été réduits de 6 % pour tenir compte de la production d'asphalte en aval. Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for Oil and Natural Gas Industries (2009) de l'API et du modèle GREET.
- Production des raffineries : Les émissions de GES de portée 3 pour les raffineries d'Edmonton, de Commerce City, de Sarnia et de Montréal ont été quantifiées en fonction des produits de chaque raffinerie sur une base annuelle, c'est-à-dire l'essence, les distillats et les combustibles (propane, butane, coke et mazout lourd). Les coefficients d'émission de GES proviennent du Compendium of GHG Emissions Methodologies for the Natural Gas and Oil Industry (2009) de l'API.
- Ventes de produits de marque : Ventes de produits raffinés aux clients de détail au Canada et aux États-Unis; les ventes en gros sont exclues. Les volumes de carburants renouvelables mélangés aux produits raffinés ont été soustraits des volumes totaux, car les carburants renouvelables ne produisent pas d'émissions de GES de portée 3 (catégorie 11).

j. L'objectif en matière de GES de Suncor est conçu pour encourager les choix commerciaux qui permettent de réduire les émissions de Suncor et les émissions dans le système énergétique global. Pour permettre un suivi de nos progrès, Suncor a élaboré une méthodologie qui comprend des réductions des émissions directes provenant de nos actifs exploités et des réductions des émissions indirectes provenant de l'utilisation de nos produits. Les données de la section sur la performance en matière de GES portent sur les émissions des actifs que nous détenons et exploitons, et à titre de nouveauté cette année, nous publions également nos données de GES sur une base de participation. Les données sur les émissions de nos partenaires n'ont pas été vérifiées et sont sujettes à changement. Les émissions d'équivalent CO_2 directes et indirectes sont incluses dans le présent rapport. Aucun crédit n'a été comptabilisé pour la réduction des émissions de GES attribuable aux crédits de performance générés à l'interne, à l'achat de crédits compensatoires, aux réductions des émissions de GES attribuables au cycle de vie de l'éthanol ou aux crédits procurés par l'énergie éolienne.

k. Les données sur les émissions de GES de Suncor reflètent sa participation de 58,74 % dans Syncrude. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte. Nous procédons actuellement à l'alignement des calculs et des méthodologies liés au GES utilisés par Syncrude et Suncor.

6 Notes sur la consommation d'énergie

a. L'énergie totale correspond à la somme de l'énergie directe et indirecte. L'électricité produite et vendue aux réseaux provinciaux par les unités de cogénération des secteurs Sables bitumineux et In situ et les parcs éoliens exploités est convertie en un montant équivalent en gigajoules et déduite de la consommation totale d'énergie.

b. L'énergie directe est principalement l'énergie consommée sur place aux installations exploitées par Suncor.

c. L'énergie indirecte inclut les services d'électricité, de vapeur, de chauffage et de refroidissement importés de tiers. La méthode de calcul de l'énergie indirecte crédite les activités pour l'électricité exportée à des utilisateurs externes et (ou) à d'autres installations de Suncor.

d. L'intensité énergétique du secteur Énergie renouvelable est basée sur l'intrant énergétique de la production d'éthanol et la production d'énergie éolienne est déduite de cet intrant énergétique total.

e. Le rendement énergétique de Syncrude sera intégré aux totaux d'entreprise de Suncor lors du prochain cycle des rapports. Consultez le document présentant les données de performance en matière de développement durable de 2022 pour avoir de l'information sur le rendement de l'actif Syncrude de façon distincte.

Mises en garde

Énoncés prospectifs

Le Rapport climat 2022 de Suncor contient des renseignements prospectifs (collectivement, « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines. Les énoncés prospectifs contenus dans le Rapport climat 2022 de Suncor tiennent compte notamment des idées suivantes : l'attente selon laquelle Suncor deviendra une entreprise carboneutre d'ici 2050 et contribuera de manière significative aux objectifs de la société d'enregistrer des émissions nettes nulles; l'attente selon laquelle nous atteindrons une réduction annuelle des émissions de 10 Mt à l'échelle de notre chaîne de valeur d'ici 2030; la croyance qu'un monde carboneutre et la contribution de Suncor à sa concrétisation créeront de la valeur pour nos actionnaires, nos clients et la société en général; la croyance selon laquelle l'entreprise maintiendra et optimisera nos activités de base tout en améliorant leur compétitivité sur les plans des coûts et du carbone; la croyance selon laquelle Suncor accroîtra les activités à faibles émissions de GES qui contribuent sensiblement aux bénéfices et au flux de trésorerie; l'attente selon laquelle nous renforcerons les liens avec nos clients grâce à de nouveaux produits et services sobres en carbone; la croyance selon laquelle Suncor réalisera un rendement et une divulgation des facteurs ESG de calibre mondial et sera reconnue comme un chef de file en matière de développement durable et de transition énergétique; l'attente selon laquelle l'atteinte de la carboneutralité est entamée en réduisant l'empreinte de nos activités de base sur le plan des émissions, notamment par l'intermédiaire de projets d'efficacité énergétique, de nouvelles technologies et de la transition vers des carburants à émissions de GES inférieures comme notre projet de cogénération visant à remplacer nos chaudières à coke à notre usine de base et les progrès que nous réalisons en matière de solvants pour les activités d'extraction in situ de nouvelle génération, tout en élargissant nos activités énergétiques à faibles émissions qui comprennent l'hydrogène, l'électricité et les carburants renouvelables; la croyance selon laquelle le captage, l'utilisation et le stockage du carbone (CUSC) constituent une partie importante de nos plans visant à réduire les émissions de nos activités de base et à permettre la production d'hydrogène propre en guise de produit énergétique; l'attente selon laquelle nous, en tant que partenaires dans le cadre de Alliance Pathways avec d'autres exploitants des sables bitumineux et les gouvernements, concentrons des efforts considérables sur le concept CUSC en créant une conduite principale de CUSC qui est reliée à un centre de séquestration du carbone qui contribuera de manière importante à la réduction des émissions; la croyance selon laquelle la lutte contre les changements climatiques et l'approvisionnement au moyen de sources d'énergie à faibles émissions nécessiteront des investissements, une innovation, un appui en matière de réglementation, un effort commun et une collaboration mondiale; l'attente selon laquelle Suncor continuera de fournir une énergie fiable qui est de plus en plus sobre en carbone tandis que le monde s'efforce d'atteindre la carboneutralité; l'attente selon laquelle l'investissement de Suncor dans la technologie de captage de CO_2 postcombustion de Svante pour la décarbonisation des émissions de combustion accélérera le déploiement à l'échelle commerciale d'une technologie à un coût considérablement inférieur à celui des systèmes de captage conventionnel de CO_2; l'attente que Alliance Pathways permettra de travailler collectivement avec les gouvernements fédéral et albertain dans le but d'atteindre la carboneutralité dans le secteur des sables bitumineux d'ici 2050; l'attente selon laquelle le projet portant sur la technologie d'amélioration liée à la vapeur en subsurface par extraction thermique à intensité très faible à l'installation de Firebag durera environ deux ans; la croyance selon laquelle les technologies DGMV-SE, ELITE et HOLLER ont le potentiel de réduire l'intensité des émissions engendrées par les activités in situ actuelles; l'attente selon laquelle les technologies à base de solvants peuvent prévoir l'utilisation de solvants combinée au réchauffage de puits, au chauffage intense ou au chauffage électromagnétique, ainsi que l'ajout de vapeur; l'intention de lancer un projet pilote pour évaluer la technologie à base de solvant d'ici le début de 2023; l'attente selon laquelle le projet HOLLER nous permettra de générer une électricité de base carboneutre tout en séquestrant de manière responsable l'eau résiduelle et l'eau de traitement; l'attente selon laquelle Suncor planifiera et mettra en branle un projet pilote HOLLER à notre installation in situ de MacKay River; l'attente selon laquelle les chaudières à coke à l' unité de cogénération de notre usine de base des Sables bitumineux seront mises en service d'ici la fin de 2024; l'attente selon laquelle les unités de cogénération exporteront 800 MW d'électricité de plus vers le réseau provincial, soit l'équivalent d'environ 7 % de la demande actuelle d'électricité en Alberta; l'attente selon laquelle le projet de remplacement des chaudières à coke de Suncor permettra de réduire les émissions de GES d'environ 5 Mt par année comparativement à l'électricité dérivée du charbon; la croyance selon laquelle nous pourrions réduire considérablement les résidus, les coûts et nos émissions de GES en remplaçant cette eau par un solvant; l'attente selon laquelle les développements qui favorisent les avancées technologiques pour valoriser partiellement le bitume réduiraient la température et la pression dans nos procédés, ce qui diminuerait le coût du traitement du bitume et l'intensité des GES; l'attente selon laquelle Suncor allouera environ 10 % de son budget de dépenses en immobilisations annuel à des investissements à moyen terme qui font progresser ses offres énergétiques sobres en carbone; la croyance selon laquelle Suncor augmentera sa capacité de production de carburants renouvelables; l'attente selon laquelle Suncor augmentera sa capacité électrique sobre en carbone pour la commercialisation et prolongera la Transcanadienne électrique[MC]; la croyance selon laquelle Suncor deviendra un producteur de nouvelles formes d'hydrogène d'ici 2030; la croyance selon laquelle nous pourrions créer une nouvelle chaîne de valeur qui appuierait le développement commercial des biocarburants en menant une production d'éthanol à faible intensité de GES dans un contexte régional dans le cadre d'un projet pilote; l'attente selon laquelle l'installation Enerkem de Varennes, au Québec, sera dotée du plus grand électrolyseur en Amérique du Nord; l'attente selon laquelle LanzaJet produira du carburant d'aviation durable (CAD) à partir d'éthanol issu d'une variété de sources durables, notamment des déchets; l'attente selon laquelle, une fois construite, la bioraffinerie de Géorgie (É.-U.) produira 38 millions de litres de carburants durables par année, la production étant prévue pour la deuxième moitié de 2023; l'attente selon laquelle une installation de production commerciale exploitée par Suncor en Amérique du Nord pourrait être en service aussi tôt qu'en 2025; l'attente selon laquelle le rendement des investissements serait de l'ordre de 15 % pour une usine de production de CAD de LanzaJet; l'attente concernant le retrait de nos investissements des actifs d'énergie solaire et éolienne; l'attente selon laquelle le projet énergétique Forty Mile représentera 200 MW de capacité éolienne; l'attente selon laquelle l'hydrogène formera une grande partie du bouquet énergétique de l'avenir et la conscience de l'occasion pour l'Alberta de devenir un chef de file mondial dans la production d'hydrogène

Mises en garde

propre; l'attente selon laquelle Suncor réduirait ses émissions tout en améliorant l'efficacité énergétique de ses activités de base en faisant appel à une technologie évoluée pour capter plus de 90 % des émissions découlant de la production d'hydrogène, et en utilisant ensuite l'hydrogène dans ses procédés de raffinage et la cogénération; l'attente selon laquelle environ 20 % de l'hydrogène propre pourrait être utilisé dans le mélange avec les gaz naturels que possède l'Alberta pour réduire davantage les émissions de la province; l'attente selon laquelle le projet avec ATCO générera une importante activité économique et des emplois dans la province, apportera une contribution appréciable aux objectifs de carboneutralité du Canada et a le potentiel de réduire les émissions de plus de 2 Mt par an; l'attente selon laquelle une décision quant à l'approbation du projet pourrait être prise aussi tôt qu'en 2024, ce qui favoriserait une exploitation commerciale au plus tard à la fin de 2027; l'attente selon laquelle le projet pilote de collaboration en électrification de camions à émission zéro de l'Alberta d'une durée de 18 mois servira de premier pas sur une trajectoire visant la création de postes de ravitaillement pour le transport commercial à l'hydrogène qui sont viables sur le plan économique; l'attente selon laquelle Suncor continuera d'élargir ses offres à mesure qu'évoluera la proposition d'options énergétiques de transport grâce à sa marque Petro-Canada[MC] et à sa relation bien ancrée et empreinte de confiance avec des millions de Canadiens; l'attente selon laquelle en tentant de saisir des occasions en dehors de nos activités et dans le cadre de celles-ci, une belle possibilité de contribuer aux efforts de réduction des émissions globales du Canada se présente à nous; l'attente selon laquelle Suncor approfondira son lien avec les clients au moyen de nouveaux produits et services sobres en carbone et aidera ses précieux clients à contribuer à un monde carboneutre; l'attente selon laquelle les progrès réalisés en matière d'initiatives climatiques constituent une composante de la rémunération des dirigeants de Suncor et que cette dernière sera acquise en fonction des progrès enregistrés de 2022 à 2024 par rapport à notre engagement pour 2030 de réduire nos émissions annuelles de GES; la croyance selon laquelle le scénario de l'autonomie représente le mieux la technologie et le contexte politique les plus propices à l'atteinte de l'aspiration visant à limiter le réchauffement planétaire à 2 °C ou moins comparativement aux niveaux préindustriels; la croyance selon laquelle trois scénarios liés à l'avenir énergétique menant jusqu'en 2050, soit les scénarios Autonomie, Rivalité et Discorde, et un scénario de hausse de 2 °C menant jusqu'en 2100 peuvent évaluer et mettre à l'essai la résilience de notre stratégie commerciale dans un contexte d'incertitude inhérente; les répercussions prévues de chacun des trois scénarios sur l'avenir énergétique menant jusqu'en 2050; l'attente selon laquelle un scénario de hausse de 2 °C propose une trajectoire plausible pour faire en sorte que les températures mondiales augmentent d'au plus 2 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels; la croyance selon laquelle l'Accord de Paris établit un cadre mondial cherchant à éviter les changements climatiques d'une ampleur dangereuse et nous prenons des mesures pour évaluer un scénario de hausse de 1,5 °C; la croyance selon laquelle la politique du gouvernement fédéral est claire dans son intention d'augmenter les tarifs du carbone à 170 $ la tonne d'ici 2030; la croyance selon laquelle, grâce à la technologie et l'innovation, la réduction des émissions pourrait connaître des améliorations progressives qui passeraient de petites à considérables, particulièrement après 2030 lorsque bon nombre de ces technologies devraient être offertes sur le marché commercial; l'attente selon laquelle la technologie et l'innovation contribueront sensiblement à l'atteinte de notre objectif stratégique de carboneutralité d'ici 2050; la croyance que la cible de 10 Mt devrait stimuler des réductions concrètes des émissions dans le système énergétique, tant dans le cadre des activités de Suncor qu'à l'extérieur de celles-ci, et favoriser une nouvelle production à intensité moindre dans nos démarches pour évaluer les nouveaux projets; la croyance selon laquelle Suncor atteindra sa cible de 10 Mt en réduisant les émissions découlant d'une électricité sobre en carbone (jusqu'à 50 %), de carburant renouvelable (jusqu'à 50 %), de la technologie CUSC et de l'hydrogène (jusqu'à 40 %), de l'efficacité énergétique (jusqu'à 20 %) et de la substitution de carburants et de produits alternatifs (jusqu'à 20 %).

De telles déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « attendu », « anticipé », « estime », « planifier », « prévu », « envisagé », « croit », « projeté », « indique », « pourrait », « accent », « vision », « mission », « stratégie », « but », « perspectives », « proposé », « cible », « objectif », « continue », « devrait », « visé », « s'efforce », « potentiel », « engagé », « occasion » et autres expressions analogues.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses de Suncor qui ont été formulées à la lumière de l'information qui était à sa disposition au moment où ces énoncés ont été formulés et en fonction de l'expérience de Suncor et de sa perception des tendances historiques, notamment les attentes et hypothèses au sujet de ce qui suit : l'exactitude des estimations des réserves et des ressources; les impacts négatifs actuels et potentiels de la pandémie du nouveau coronavirus; les prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change; le rendement des actifs et de l'équipement; la rentabilité des capitaux et les économies de coûts; les lois et les politiques gouvernementales en vigueur, les taux de production futurs; la suffisance des dépenses en immobilisations budgétées pour l'exécution des activités planifiées; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre, des services et de l'infrastructure; le respect par les tiers de leurs obligations envers Suncor; le développement et l'exécution des projets; l'obtention dans des délais raisonnables des approbations d'entités de réglementation et de tiers; les hypothèses concernant la demande de pétrole, de gaz naturel, de distillats, d'essence, de diesel et d'autres sources d'énergie; le développement et la performance de la technologie; la croissance et les dynamiques démographiques; les hypothèses concernant les scénarios à long terme portant sur l'avenir énergétique; et les perspectives de Suncor sur la tarification du carbone. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières et d'autres sont propres à Suncor. Les résultats réels de Suncor pourraient différer de façon importante de ceux exprimés ou suggérés de manière implicite dans ses énoncés prospectifs, le lecteur est donc averti de ne pas s'y fier indûment.

Les risques, incertitudes et autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats financiers et opérationnels de tous les secteurs d'activité de Suncor sont, entre autres, les changements touchant la conjoncture économique, les conditions du marché et les conditions commerciales, comme le prix des marchandises, les taux d'intérêt et les taux de change (en raison notamment des effets sur l'offre et la demande attribuables à la pandémie de COVID-19 et aux mesures prises par les pays membres de l'OPEP et les autres pays); les fluctuations de l'offre

Mises en garde

et de la demande pour les produits de Suncor; la mise en œuvre réussie et en temps opportun des projets d'investissements, notamment les projets de croissance et les projets réglementaires; les risques associés au développement et à l'exécution des projets majeurs de Suncor et la mise en service et l'intégration de nouvelles installations; la possibilité que des travaux de maintenance achevés n'améliorent pas nos résultats d'exploitation ni la capacité de production des installations concernées; le risque que des projets et initiatives destinés à générer une croissance des flux de trésorerie et (ou) des réductions des coûts d'exploitation ne donnent pas les résultats escomptés dans les délais prévus ou même pas du tout; les mesures prises par les sociétés concurrentes, y compris la concurrence accrue d'autres sociétés pétrolières et gazières ou de sociétés qui fournissent des sources d'énergie de remplacement; les pénuries de main-d'œuvre et de matériel; les mesures prises par les autorités gouvernementales, dont l'imposition ou la réévaluation des taxes, frais, redevances, droits et autres coûts de conformité exigés par les gouvernements, ou la modification de ceux-ci; les changements apportés aux lois et aux politiques des gouvernements qui pourraient avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, notamment des changements portant sur l'environnement (incluant les changements climatiques), les redevances et les lois et politiques fiscales; la capacité et la volonté des parties avec lesquelles Suncor a des liens importants de s'acquitter de leurs obligations envers l'entreprise; la non-disponibilité d'une infrastructure de tiers, ou l'interruption de celle-ci, qui pourrait interrompre la production ou empêcher l'entreprise d'être en mesure de transporter ses produits; une interruption prolongée des activités, un incident majeur lié à l'environnement ou la sécurité, ou des événements imprévus, tels que des incendies (incluant les feux de forêt), des bris d'équipement et autres événements semblables touchant Suncor ou d'autres parties dont les activités ou les actifs se répercutent directement ou indirectement sur Suncor; le potentiel d'atteinte à la sécurité de l'infrastructure et de la technologie informatiques de Suncor par des personnes ou des entités malveillantes, et la non-disponibilité ou le défaut de tels systèmes de fonctionner comme prévu à la suite de telles atteintes; les menaces à la sécurité et les activités de terrorisme ou de militantisme; le risque que des objectifs commerciaux concurrents puissent dépasser la capacité de Suncor d'adopter et d'implanter certains changements; les risques et incertitudes associés à l'obtention des approbations d'organismes de réglementation, de tiers et de parties intéressées, ce qui est indépendant de la volonté de Suncor, dans le cas de l'exploitation, des projets, des initiatives et des activités de prospection et de développement de l'entreprise et le respect de toutes les conditions de telles approbations; le potentiel de perturbation des activités et des projets de construction attribuable aux relations de Suncor avec les syndicats qui représentent les employés aux installations de l'entreprise; notre capacité de découvrir de nouvelles réserves pétrolières et gazières pouvant être exploitées de façon rentable; l'exactitude des estimations des réserves, des ressources et de la production future de Suncor; l'instabilité du marché qui a une incidence sur la capacité de Suncor d'obtenir du financement à des taux acceptables sur le marché des capitaux d'emprunt ou d'émettre d'autres titres à des prix acceptables; le maintien d'un ratio dette/flux de trésorerie optimal; la réussite des activités de commercialisation et de logistique de l'entreprise menées à l'aide d'instruments dérivés et d'autres instruments financiers; les coûts afférents à la conformité aux lois environnementales actuelles et futures, incluant les lois sur les changements climatiques; les risques liés à un activisme et une opposition de la population accrus à l'égard des carburants fossiles et des sables bitumineux; les risques et les incertitudes liés à la conclusion d'une transaction d'achat ou de vente d'une entreprise, d'un actif ou d'une propriété pétrolière et gazière, incluant les estimations du dernier paiement à verser ou à recevoir; la capacité des contreparties à remplir leurs obligations en temps opportun; les risques liés à des coentreprises dans lesquelles l'entreprise détient des intérêts; les risques liés aux revendications territoriales et exigences de consultation des Autochtones; le risque que l'entreprise puisse faire l'objet d'un litige; l'impact de la technologie et des risques liés au développement et à la mise en œuvre de nouvelles technologies; et l'exactitude des estimations de coûts, dont certaines sont fournies au stade de la conception ou à d'autres stades préliminaires des projets et avant le début ou la conception des études techniques détaillées nécessaires à la réduction de la marge d'erreur et à l'augmentation du degré d'exactitude. Tous les facteurs susmentionnés sont importants, mais ne sont pas exhaustifs.

Le rapport de gestion de Suncor du premier trimestre de 2022, daté du 9 mai 2022, et sa notice annuelle et le rapport annuel aux actionnaires, chacun daté du 23 février 2022, son formulaire 40-F daté du 24 février 2022 et les autres documents qu'elle dépose périodiquement auprès des autorités en valeurs mobilières décrivent les risques, incertitudes et hypothèses importantes et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels et de tels facteurs sont incorporés aux présentes par voie de référence. On peut se procurer gratuitement des exemplaires de ces documents à Suncor au 150, 6th Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 3E3, en téléphonant au 1 800 558-9071, en en faisant la demande par courriel à info@suncor.com, ou en consultant SEDAR à sedar.com ou EDGAR à sec.gov. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Suncor se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement ses renseignements de nature prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances.

Plans de remise en état et de revégétalisation

Un terrain remis en état est considéré comme étant remis en état de façon permanente lorsqu'on observe la création de reliefs et l'établissement de tracés, l'ajout de matières propres (au besoin), l'ajout de matières remises en état et la revégétalisation. Un terrain ne peut être inclus dans l'inventaire des terrains remis en état de façon permanente tant qu'une revégétalisation ne s'est pas produite, conformément aux plans de remise en état et de revégétalisation approuvés.

BEP et conversions

Certains volumes de gaz naturel ont été convertis en barils d'équivalent pétrole (BEP) en supposant qu'un baril de pétrole est l'équivalent de six mille pieds cubes de gaz naturel. Tout chiffre présenté en BEP peut être trompeur, surtout si on l'emploie de façon isolée. Le ratio de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril de pétrole brut ou de liquides de gaz naturel repose sur une méthode de

Mises en garde

conversion d'équivalence d'énergie applicable essentiellement à la pointe du brûleur et ne représente pas nécessairement une équivalence de valeur à la tête du puits. Étant donné que le ratio de valeur basé sur le prix actuel du pétrole brut par rapport à celui du gaz naturel diffère considérablement de l'équivalence d'énergie de 6:1, l'utilisation d'un ratio de conversion de 6:1 comme indice de valeur peut être trompeuse. Les mètres cubes d'équivalent pétrole sont calculés sur la base de un BEP pour 0,159 mètre cube standard. Étant donné que les mètres cubes d'équivalent pétrole sont basés sur une conversion prévoyant des BEP, toutes les valeurs sont assujetties aux mêmes limites que les BEP décrits ci-dessus.

Suncor

Suncor Énergie Inc. compte bon nombre de filiales directes et indirectes, partenariats et coentreprises (« sociétés affiliées »), qui possèdent et exploitent des actifs et mènent des activités dans divers territoires. Les termes « nous », « notre/nos », « Suncor » et « l'entreprise » sont employés aux présentes pour simplifier la communication et signifient seulement qu'il existe une affiliation avec Suncor Énergie Inc., sans nécessairement définir la nature exacte de l'affiliation. L'utilisation de pareils termes dans les énoncés figurant aux présentes ne signifie pas qu'ils s'appliquent à Suncor Énergie Inc. ou à l'une ou l'autre des sociétés affiliées et n'annule pas le caractère distinct sur le plan commercial de quelque société affiliée que ce soit.

Partenariats

L'utilisation du terme « partenariat » dans le Rapport climat 2022 de Suncor ne signifie pas nécessairement un partenariat dans un contexte juridique.

Devise

À moins d'indications contraires, le terme « dollars » et le symbole « $ » se rapportent aux dollars canadiens.

Suncor Énergie Inc.
150, 6 Avenue S.W.
Calgary (Alberta) Canada T2P 3E3
Tél. : 403-296-8000
suncor.com

2022.08.15